



RAPPORT Développement DURABLE 2023



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA
—
COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

ÉDITO

Le 20 mars 2023, le GIEC a publié le rapport de synthèse du sixième cycle d'évaluation (AR6) et a confirmé le constat alarmant des précédents rapports. Il est indiscutable que le dérèglement climatique se généralise et s'intensifie. Face à l'urgence, nous devons aller encore plus loin dans notre démarche, autour d'une ambition collective et volontariste en matière de transition écologique.

L'année 2023 a été marquée par la création d'un Secrétariat Général à la Transition Energétique et à la Planification Ecologique, précisément pour accélérer et accentuer nos efforts. Il a pour mission de coordonner l'ensemble des politiques de la CAPB en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'en matière d'énergie, de biodiversité, de forêt, d'économie circulaire, d'achats responsables et d'égalité femmes/hommes. Dès 2023, son action a été saluée par le prix de la commande publique qui engage notre territoire dans une Stratégie de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables. L'exemplarité de la CAPB reste un objectif fort.

Ressource pour le territoire, le Secrétariat Général apporte conseil et accompagnement aux communes, services et acteurs du Pays Basque. La CAPB ne porte pas seule les transitions ; chacun agit à son échelle. Des actions coordonnées, comme l'extinction lumineuse la nuit dans les communes d'un même Pôle Territorial, l'achat groupé d'énergie renouvelable en circuit court pour plusieurs entités publiques, ou le plan "sécheresse", sont tout autant bénéfiques pour la transition énergétique que pour la biodiversité. Le Secrétariat Général est là pour accompagner, coordonner, mobiliser et amplifier les actions menées.

Cette nouvelle organisation permet de renforcer nos ambitions pour la transformation écologique de notre territoire, tout en y intégrant un prisme social indispensable à la soutenabilité des actions.

Autre exemple concret de mobilisation collective pour aider à la réalisation des transitions : le succès de l'organisation, en décembre dernier, d'un grand colloque sur le sujet du « Zéro Artificialisation Nette ». Les élus et les services ont travaillé en compagnie de spécialistes de l'urbanisme, de la biodiversité, des affaires juridiques ou encore de l'architecture, pour mieux l'appréhender, et le mettre en place sans le subir.

C'est donc sous le signe de l'accélération et du déploiement des actions que s'est engagée cette année 2023 ! Vous en retrouverez les déclinaisons dans ce nouveau rapport développement durable, qui l'illustre concrètement par les actions réalisées et les projets à venir en 2024, année démarrée dans la même dynamique exemplaire, par la contribution des agents de la CAPB au reboisement du massif de Larrun et du Xoldokogaina !

Jean-René Etchegaray

Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Solange Demarcq-Eguiguren

Conseillère déléguée Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels –
Préservation de la biodiversité – Prévention des risques majeurs

SOMMAIRE

Édito	pp. 2
Sommaire	pp. 3
Un rapport Développement Durable, pour quoi faire ?	pp. 4
Comment lire ce rapport	pp. 5
Première partie : L'organisation pour accélérer la transition	pp.6
Deuxième partie : Politiques publiques et développement durable	pp 9
Pour un Pays Basque résilient : préserver nos ressources	
• Climat, Air, Énergie	pp. 11-12
• Biodiversité	pp. 13-14
• Gestion intégrée du cycle de l'eau	pp. 15-16
• Littoral et océan	pp. 17-18
• Urbanisme et aménagement de l'espace	pp. 19-20
• Alimentation durable	pp. 21-22
Pour un Pays Basque vivant et habité : dynamiser nos villes et villages	
• Habitat et gens du voyage	pp. 25-26
• Ingénierie communautaire au territoire, développement urbain et rural	pp. 27-28
• Partenariats culturels	pp. 29-30
• Politiques linguistiques	pp. 31-32
• Montagne	pp. 33-34
• Politique de la ville	pp. 35-36
• Cohésion sociale	pp. 37-38
• Équipements sportifs, culturels et de services à la population	pp. 39-40
Pour un Pays Basque engagé : réinventer nos modèles de développement	
• Développement économique	pp. 43-44
• Enseignement supérieur, recherche et formation	pp. 45-46
• Infrastructures et mobilités	pp. 47-48
• Agriculture, Agroalimentaire, Pêche	pp. 49-50
• Coopération transfrontalière et européenne	pp. 51-52
• Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets	pp. 53-54
• Tourisme durable	pp. 55-56
Troisième partie : Administration et développement durable	pp. 57
• Mobilités durables	pp. 59-60
• Consommation responsable des ressources	pp. 61-62
• Bâtiments durables	pp. 63-64
• Tri des déchets, recyclage et réemploi	pp. 65-66
• Achats publics responsables	pp. 67-68
• Numérique responsable	pp. 69-70
• Ressources Humaines	pp. 71-72
• Égalité femmes-hommes	pp. 73-74
Annexes	
• Les principaux objectifs du développement durable par finalités	pp. 75-77
• Le réseau de référents durables de la Communauté d'Agglomération Pays Basque	pp. 78

Le développement durable, de quoi parle-t-on ?

Le développement durable est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.

Toute action, toute activité humaine a un impact : sur l'environnement, sur notre système économique, sur les femmes et les hommes parties prenantes de ce système.

Prendre le chemin du développement durable, c'est agir au quotidien, en responsabilité, sur l'impact de nos décisions de ce triple point de vue, économique, social et écologique. C'est interroger systématiquement cet impact et travailler à le rendre positif sur ces trois dimensions, simultanément. C'est contribuer à préserver notre planète, ses ressources, l'ensemble de ses êtres vivants, bâtir des systèmes socio-économiques plus justes qui concourent au bien-être de tou.te.s et au vivre-ensemble.

Un rapport développement durable, pour quoi faire ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités locales et intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élu.es préalablement au débat sur les orientations budgétaires. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens mobilisés/à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Le Décret n°2011-687 du 17 juin 2011 précise les objectifs et le contenu du rapport :

- L'objectif est d'analyser, de façon synthétique, les impacts des actions, politiques, programmes de la collectivité sur les finalités du développement durable.
- Cette analyse comprend un bilan de l'année écoulée et une analyse prévisionnelle ;
- Elle traite à la fois des politiques publiques et du fonctionnement interne ;
- Outre le contenu des actions, le rapport doit mettre en exergue leurs modalités d'élaboration et de mise en œuvre.

Le présent rapport illustre, à travers quelques actions significatives, l'engagement de la collectivité en matière de développement durable. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif.

Comment lire ce rapport ?

Le rapport est structuré en deux parties :

- Une première partie consacrée aux 21 politiques publiques de la Communauté, regroupées selon les 3 axes du projet de territoire.
- Une deuxième partie dédiée au fonctionnement interne de la collectivité (fonctions supports).

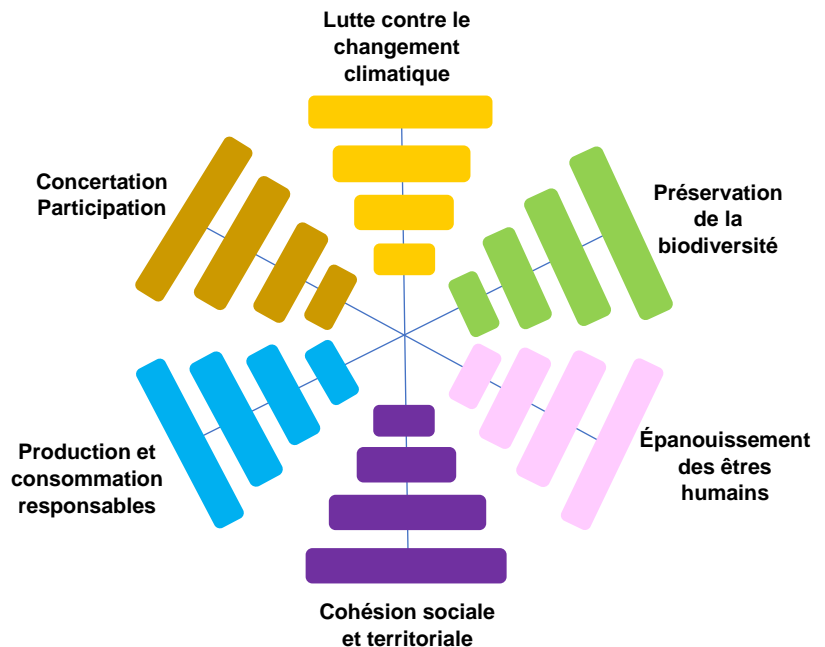
Une double-page est consacrée à chaque thématique. Sur chaque double-page, le lecteur trouvera :

❖ Pour l'année 2023 :

- o **La description de deux actions conduites dans le cadre de la politique publique / fonction support.**

La mesure de l'impact de ces actions sur les 6 finalités du développement durable a pris la forme d'une rosace de couleurs. Sur chaque axe, une finalité est représentée. L'impact de l'action sur la finalité a été évalué sur une échelle allant de 1 à 4 :

1 seul bloc : l'impact de l'action sur la finalité est inexistant ou reste à qualifier
2 blocs : l'impact sur la finalité existe, mais il est faible ou indirect
3 blocs : l'impact sur la finalité existe, il est direct et positif, il agit sur le public visé
4 blocs : l'impact sur la finalité existe, il est direct, positif, il agit au-delà du public visé



- o **La mention de quelques autres actions** conduites en 2023 dans le paragraphe « Et encore... » ;
- o **Quelques chiffres et illustrations** apportant un éclairage supplémentaire à ce bilan.

❖ Pour l'année 2024 :

Les principales actions envisagées, leurs budgets prévisionnels (sous réserve du vote du budget par le Conseil Communautaire) en lien avec les orientations budgétaires à débattre par les élu.es. Pour chacune des actions mentionnées, il est indiqué, sous forme de carrés de couleurs identiques aux couleurs de la rosace, les principales finalités de développement durable impactées positivement par l'action.

➡ Pour plus de détails sur les finalités du développement durable : voir en annexe les principaux objectifs poursuivis par finalité.

Première partie :

**L'ORGANISATION POUR
ACCELERER LA TRANSITION**

La création d'un Secrétariat Général à la Transition Energétique et à la Planification Ecologique

C'est une première nationale pour une Communauté d'Agglomération. La Communauté Pays Basque s'est dotée le **1^{er} mars 2023** d'un **Secrétariat Général à la Transition Energétique et à la Planification Ecologique (SGTEPE)**.

Il est chargé de coordonner l'élaboration des stratégies de la CAPB en matière de climat, d'énergie, de biodiversité, de forêt, d'économie circulaire, d'achats responsables, de concertation et d'égalité-femmes/hommes. En écho aux objectifs du *Plan Climat* il veille à la bonne exécution des engagements pris par toutes les Directions de la collectivité en matière de transition écologique et énergétique, ainsi qu'à la cohérence de l'ensemble des politiques publiques de la collectivité vis-à-vis des objectifs de :

- Baisser de 56% les émissions totales de gaz à effet de serre des activités du territoire ,
- Réduire de 49 % les consommations énergétiques du Pays basque,
- Couvrir 100 % des besoins énergétiques par une production d'énergies renouvelables,
- Capturer les émissions annuelles de gaz à effet de serre grâce notamment aux prairies et forêts.

En 2023 le **taux de mise en œuvre du *Plan Climat* qui comprend 53 actions, est de 94 %**. Parmi les plus prégnantes :

- Étude de l'impact du dérèglement climatique sur la ressource en eau ;
- Préservation des terres agricoles et maintien de la biodiversité dans l'élaboration des PLUi ;
- Accompagnement de la rénovation énergétique des logements avec près de 29,8 millions d'euros de travaux générés en 2023 et 3 480 ménages conseillés par la plateforme dédiée ;
- Rénovation énergétique du patrimoine public et développement des énergies renouvelables grâce au programme de financement européen ELENA : en 2023, 104 audits de bâtiments ont été réalisés et, 3 études de faisabilité ont été lancées au titre des réseaux de chaleur ;
- Signature du Contrat de Développement des Energies Renouvelables Thermiques avec l'ADEME (3,2M€) qui permet à la CAPB de proposer une aide technique et financière aux porteurs d'un projet recourant aux énergies renouvelables thermiques (bois, solaire thermique, géothermie, ...) de toute taille, notamment petite et moyenne puissance ;
- Poursuite du déploiement de centrales solaires photovoltaïques sur les sites communautaires (Plan Solaire) avec 6 études de conception et 4 opérations de travaux engagés en 2023 (capitainerie du Port de plaisance à Anglet, Station d'épuration d'Urt, Maison de Santé d'Amikuze, ...).Construction/rénovation de plusieurs bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental (basse énergie et bas carbone) : crèche Mamurra à Espelette, Maison de santé d'Amikuze à Aïcirits, rénovation de la Maison de Services au public de Saint-Jean-Pied-de-Port ;
- L'année 2023 marque une nouvelle réussite pour le réseau TXIK TXAK, avec plus de 12 millions de voyages enregistrés sur le territoire et une progression très forte de plus de 11% par rapport à 2022. En 2023, le Syndicat des mobilités a financé 21 km d'itinéraires cyclables et a acté le déploiement de 800 vélos électriques deux places en libre-service dans 12 communes du Pays Basque. En sept mois, près de 110 000 trajets ont été réalisés avec plus de 10 000 utilisateurs uniques.
- Accompagnement technique et financier de plus de 100 projets innovants et durables portés par les entreprises et les agriculteurs à hauteur de plus d'1 million d'euros ;
- Extension des consignes de tri pour tous les emballages depuis le 1^{er} janvier 2023.

Les objectifs du Secrétariat Général à la Transition Energétique et à la Planification Ecologique

Le Secrétariat Général apporte **expertise, cohérence** et **contribue à l'accélération de l'action du territoire** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales.

Il regroupe des fonctions transversales, d'expertise au service de la transition énergétique et écologique, appuie les services de la CAPB, les communes et les parties prenantes du territoire, pilote la stratégie, coordonne l'action des services et participe à leur évaluation.

Le Secrétariat Général est une ressource pour la CAPB, les communes et les acteurs socio-professionnels du territoire pour engager des actions concourant à l'atteinte des objectifs du Plan Climat.

Il agit selon trois orientations :

1. Devenir un territoire à énergie positive : triptyque Sobriété, Efficacité énergétique et Energies renouvelables
2. Être un territoire résilient qui veille à la santé de tous et au patrimoine naturel
3. Innover et changer de modèle économique pour intégrer les leviers de l'économie circulaire dans toutes les activités

Ces 3 orientations marquent l'organisation du Secrétariat Général.

L'équipe du Secrétariat Général à la Transition Energétique et à la Planification Ecologique

L'équipe du Secrétariat Général est pluridisciplinaire et regroupe des collaborateurs aux expertises complémentaires : des ingénieurs en énergie, des spécialistes des questions environnementales, financières, d'achat responsable, d'économie circulaire et de la concertation.

Il est organisé en 5 unités :

Une unité « transition énergétique » afin de mieux répondre à la demande du territoire sur ces questions : sobriété, efficacité énergétique des bâtiments et des processus industriels, production et distribution d'énergies renouvelables, achat d'énergie, décarbonation des mobilités, ...

Une unité « planification écologique et agglomération citoyenne » pour accompagner tous les acteurs sur les questions majeures du changement climatique (atténuation, adaptation et séquestration carbone), de biodiversité, de forêt, d'économie circulaire, de concertation et d'égalité femmes/hommes, ...

Une unité « financements verts et durables » pour mobiliser les financements nécessaires à la transition écologique du territoire

Une unité « achats responsables » pour accélérer le verdissement des achats de la communauté Pays Basque

Une unité « communication et animation territoriale » pour amplifier la mobilisation du territoire et le soutien aux communes.

Deuxième partie :

**POLITIQUES PUBLIQUES ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Pour un Pays Basque résilient :
Préserver nos ressources**

CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La politique publique de transition énergétique et écologique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'appuie sur le Plan Climat voté en juin 2021. Une belle dynamique est à l'œuvre pour répondre aux objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables (EnR) de diminution des émissions de polluants atmosphériques, ou encore d'adaptation au changement climatique via les différentes compétences et services communautaires. La mobilisation des acteurs du territoire dans la transition écologique est également un axe essentiel de réussite.

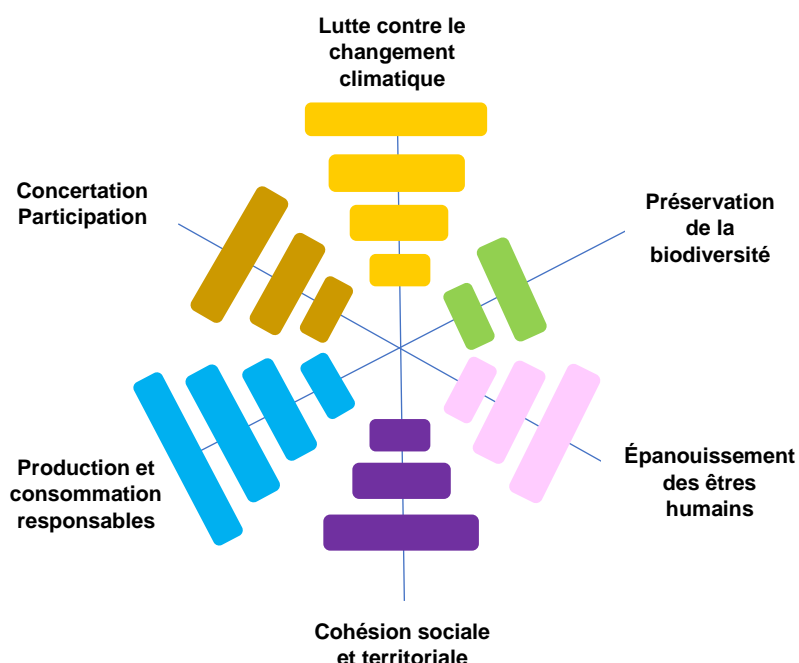
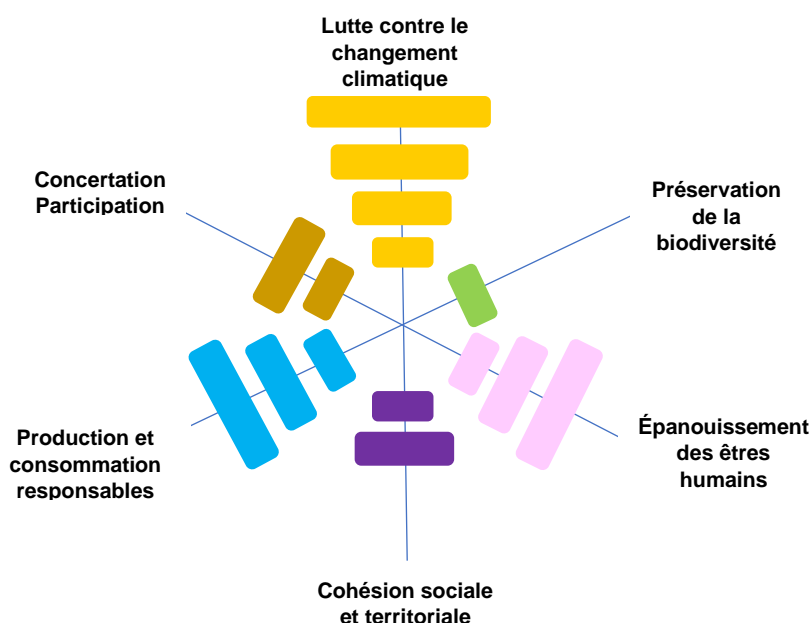
ACTIONS 2023

Projet Garbiair – un arbre à algues pour traiter la pollution de l'air

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, dans le cadre de ses politiques publiques Transition écologique et Coopération transfrontalière, a initié, en septembre 2022, un partenariat avec l'entreprise d'Hegoalde Bromalgae afin d'expérimenter une solution innovante de captation des émissions de gaz à effet de serre et de particules liées au trafic automobile : GarbiAir, un arbre à algues développé par l'entreprise.

Le projet a abouti à l'implantation d'un pilote sur Bayonne, en partenariat avec la Ville, le 3 janvier 2024.

BUDGET réalisé : 39 000 € TTC



Signature du Contrat de Développement des Énergies Renouvelables Thermiques avec l'ADEME (à hauteur de 3,2M€)

La CAPB avec l'appui de la COFOR 64 anime un dispositif en faveur du développement des énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie, thalassothermie, solaire thermique, etc.) et propose une aide technique et financière (études et investissements) aux porteurs d'un projet recourant aux énergies renouvelables thermiques. Ce dispositif concerne tous les types de maîtrises d'ouvrage : collectivités, entreprises (industrielles, agricoles ou tertiaires) privées et publiques, organismes de logement social, associations, établissements de santé, copropriétés, ...

ET ENCORE...

- 3^{ème} édition de la Semaine Klima
- Actualisation du cadastre solaire

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à: devenir un territoire à énergie positive, bas carbone et moins polluant.

QUELQUES CHIFFRES

2 700 participants (élus, citoyens, professionnels, jeunes) à la Semaine Klima 2023.

70 structures impliquées dans l'organisation.

37 communes ont accueilli **107 évènements** programmés.



Affiche de la semaine Klima 2023

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Semaine Climat / Forum Revue mi-parcours Plan Climat	51 000€	■ ■ ■ ■ ■ ■
Fonds de soutien TEE	150 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Soutien financier au collectif d'hydro-électriciens du Pays Basque	15 000 €	■ ■ ■ ■
Etude d'opportunité d'une unité de méthanisation à l'échelle du Pôle Territorial Errobi	25 000 €	■ ■ ■ ■
Entrée au capital de la SCIC Ekindar pour le développement d'une boucle solaire et citoyenne d'autoconsommation collective à l'échelle du Pôle Territorial Pays de Hasparren.	10 000€	■ ■ ■ ■ ■ ■

BIODIVERSITÉ

CONTEXTE ET OBJECTIFS

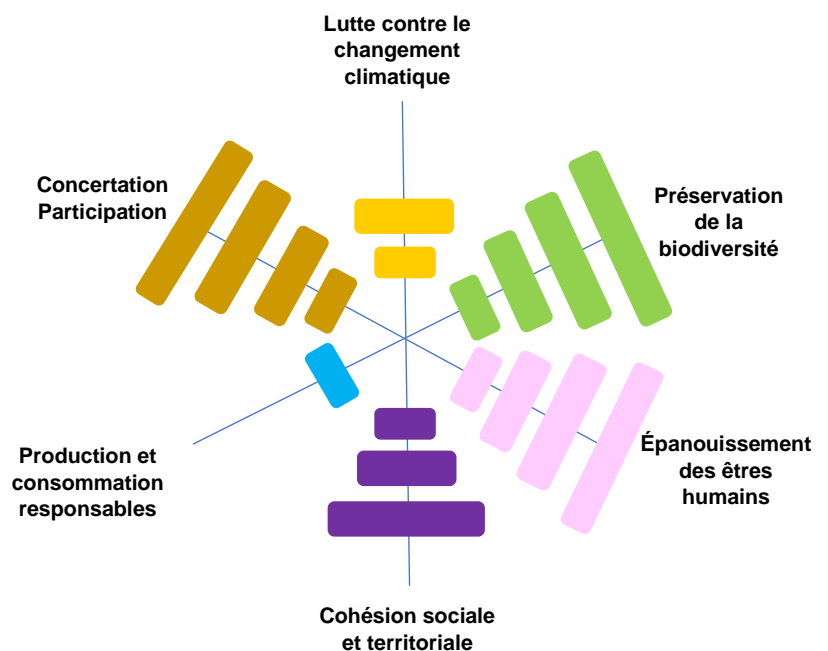
Afin de lutter contre l'effondrement de la biodiversité constaté depuis plusieurs années en Pays basque comme à l'échelle mondiale, la Communauté d'agglomération mène une politique pour préserver le patrimoine naturel de son territoire. Elle œuvre ainsi pour préserver les espaces naturels et maintenir la trame verte et bleue, anime des sites Natura 2000 et contribue à l'amélioration des connaissances naturalistes. Elle soutient des acteurs locaux dans leurs actions de préservation, de valorisation et de pédagogie.

ACTIONS 2023

Travaux d'identification de la trame verte et bleue sur le Labourd

Après avoir présenté aux maires les résultats de l'identification des trames vertes et bleues sur les périmètres des PLUi Amikuze, Basse-Navarre et Soule en mars 2023, le travail du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle Aquitaine et des Conservatoires Botaniques Nationaux s'est poursuivi en 2023 sur les périmètres Labourd Ouest et Labourd Est.

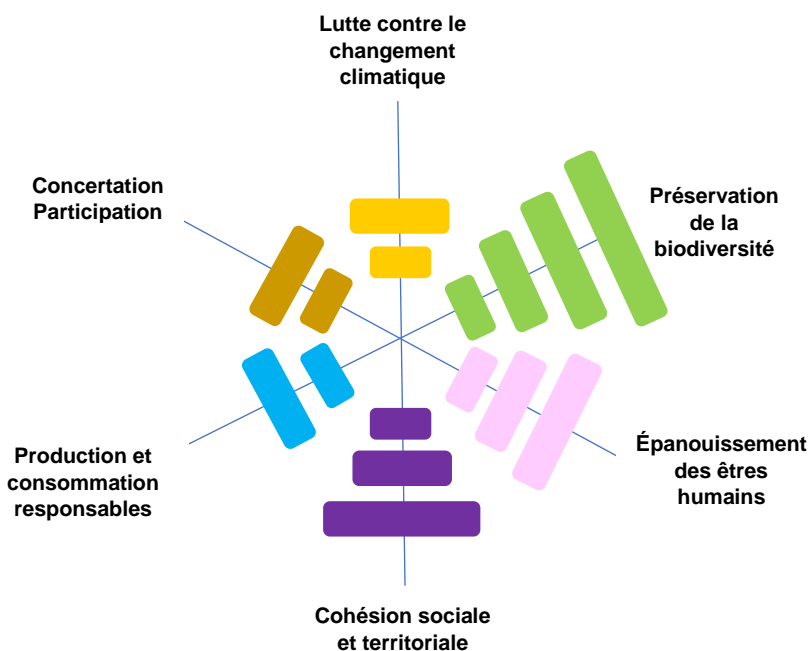
BUDGET réalisé : 75 000 € TTC



Soutien au centre de sauvegarde et de soin de la faune sauvage Hegalaldia

L'association Hegalaldia gère l'unique centre de sauvegarde de la faune sauvage agréé dans les Pyrénées-Atlantiques qui est basé à Ustaritz. Sa mission est de recueillir les animaux sauvages blessés pour les soigner, puis les réinsérer dans le milieu naturel. Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération soutient l'action de l'Association via une convention de partenariat.

BUDGET réalisé : 35 000 € TTC



ET ENCORE...

- Partenariat avec les centres permanents d'initiatives pour l'environnements (CPIE) sur l'éducation au patrimoine naturel et à la biodiversité.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : s'adapter au changement climatique pour préserver les populations, les activités et les ressources du territoire .

QUELQUES CHIFFRES

2 691 animaux accueillis et soignés par Hegalaldia de **132 espèces différentes**,

Une quinzaine de relâchés de rapaces sur le massif de la Rhune.



En mars 2023 présentation aux Maires des résultats de cartographie des réseaux écologiques à l'échelle des PLUi Soule, Amikuze et Sud Basse-Navarre

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Elaboration d'une stratégie locale Biodiversité	27 500 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Travaux sur la « trame noire », réseau formé de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité. Nées dans le sillage de la trame verte et bleue, l'objectif des trames noires est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.	20 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Animation et communication du plan d'actions réserve naturelle régionale	9 000 €	■ ■ ■ ■ ■

GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Communauté d'Agglomération Pays Basque porte la responsabilité de la politique de l'eau de son territoire. Elle gère à la fois le cycle domestique de l'eau également appelé « petit cycle de l'eau » (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et le cycle naturel de l'eau également appelé « grand cycle de l'eau » (prévention contre les inondations, surveillance des milieux aquatiques). En 2023, ses actions se sont adaptées et développées en réponse aux effets de plus en plus notables du changement climatique (augmentation de l'occurrence et de l'intensité des épisodes de sécheresse, de crues, ...).

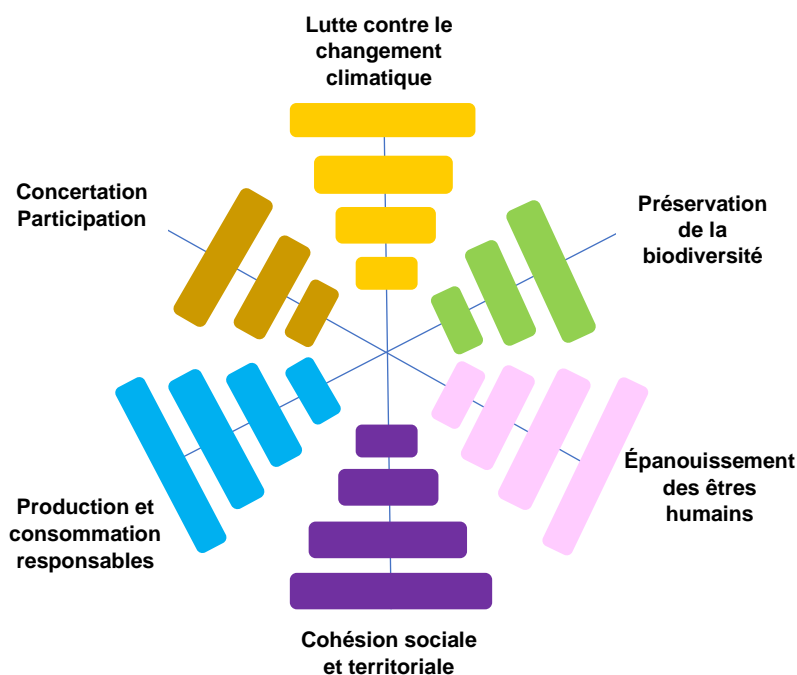
ACTIONS 2023

Adoption du « Plan sécheresse » de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

En 2023, face à l'accélération du changement climatique, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a adopté un « Plan sécheresse » en continuité et en complémentarité du Plan national sur l'eau. Ce plan est construit autour de quatre engagements forts : optimiser la disponibilité de la ressource, organiser la sobriété, assurer la solidarité et engager l'innovation.

Ce Plan recense également l'accompagnement de tous les usagers, qu'ils soient particuliers, agriculteurs ou entreprises, mais engage également la Communauté d'Agglomération Pays Basque et les communes dans des objectifs clairs et planifiés.

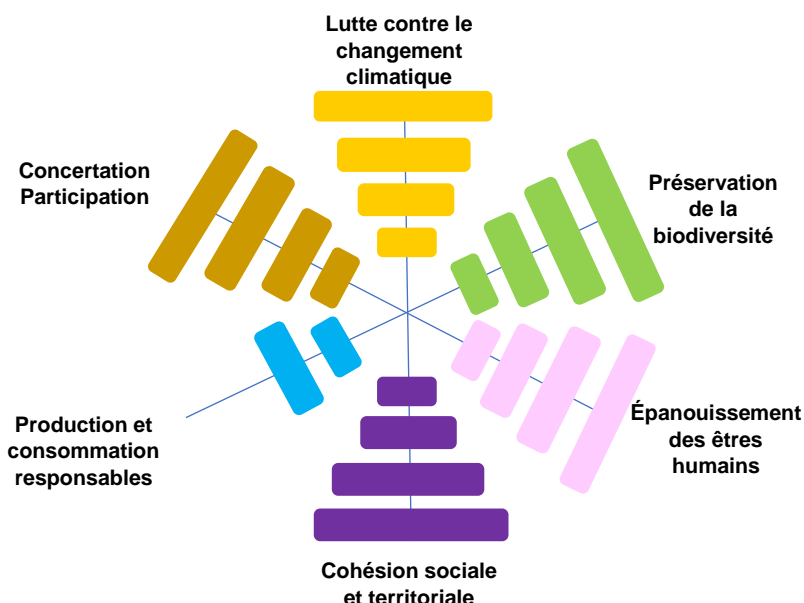
BUDGET réalisé : 30 000 € d'aides directes aux usagers et 400 k€ TTC de travaux



Stratégie globale de prévention des inondations de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Suite à une étude réalisée sur les ouvrages de protection contre les submersions fluviales et marines, en groupement de commande avec le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (SMBAM) et le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM), la Communauté d'Agglomération a validé, en 2023, les critères permettant de statuer sur les ouvrages à intégrer en gestion. Cette action s'inscrit dans la stratégie globale de prévention des inondations intégrée de la CAPB.

BUDGET réalisé : 330 000 TTC (étude)



ET ENCORE...

En clôture de la semaine Klima, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a organisé "O!, les journées de l'eau" en octobre 2023, pour battre en brèche un certain nombre de préjugés sur les inondations, leurs causes et conséquences : tables-rondes, stands et visites ont permis de mieux comprendre les actions de CAPB, de rappeler les responsabilités de chacun, et également de découvrir le parcours des rivières à l'échelle des bassins versants, les risques de crues et d'inondations, comment s'y préparer et comment réagir.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : garantir à tous l'accès à une eau potable de qualité, et à améliorer la qualité des cours d'eau.

QUELQUES CHIFFRES

Aménagements hydrauliques (= barrages écrêteurs de plus de 50 000 m³) :

5 aménagements hydrauliques gérés en direct par la CAPB (3) ou via le SMBAM (2) ;

Autres bassins de stockage (< 50 000 m³) :

26 autres bassins dont 19 gérés directement par la CAPB et 7 par le SMBAM ;

Mise en service de 2 nouvelles stations d'épuration à Saint Pée sur Nivelle et Mendionde.



Barrage écrêteur

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Contrat de progrès CAPB/ARS/Agence de l'eau – Plan de gestion de sécurité sanitaire de l'eau potable	25M€	
Elaboration du PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) – Volet EAU	interne	
Déploiement de Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) (Nive, Adour Aval, Gave d'Oloron, Côtiers Basques)	0,5M€	
Poursuite de l'animation du plan sécheresse engagé en 2023		

LITTORAL ET OCÉAN

CONTEXTE ET OBJECTIFS

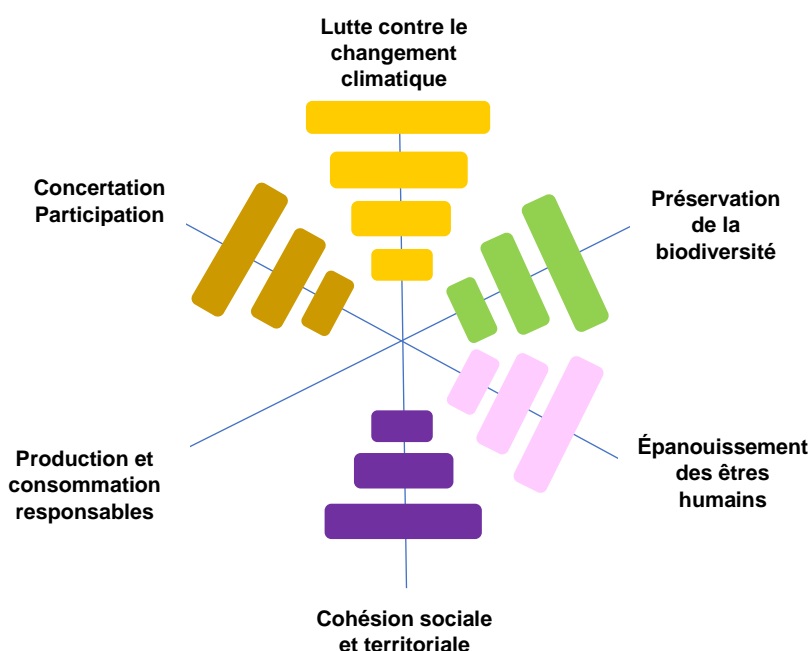
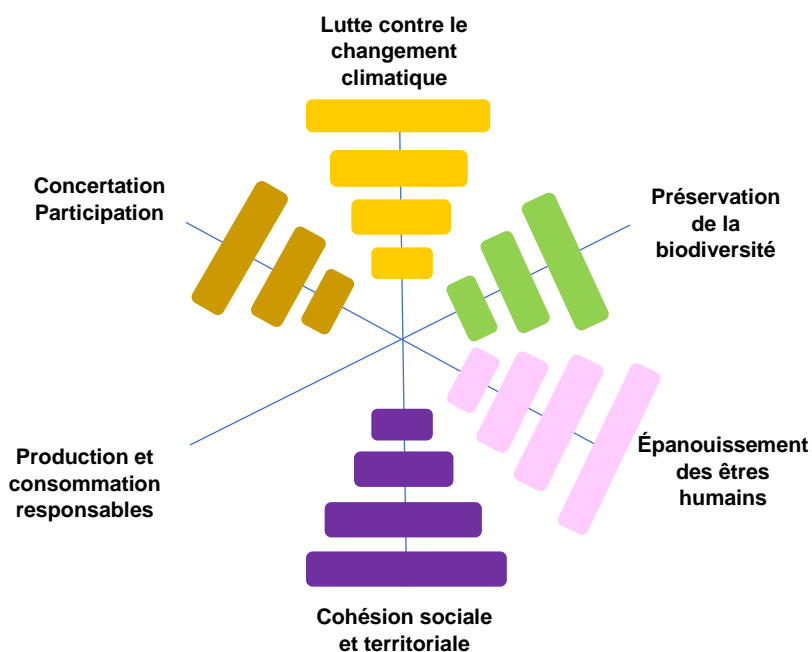
Le littoral basque s'étend sur près de 40 km de côte dont principalement des falaises rocheuses. Il comprend 35 zones de baignade et présente un patrimoine naturel riche. En 2023, La Communauté Pays Basque a plus particulièrement développé des actions d'amélioration des connaissances visant à optimiser différents outils de gestion en lien avec la qualité des eaux littorales, les risques côtiers ou encore le patrimoine naturel. Des projets plus prospectifs de recomposition spatiale de certains secteurs de la Côte basque soumis aux risques d'érosion ont été engagés et se poursuivront en 2024.

ACTIONS 2023

Stratégie Locale de Gestion des Risques Littoraux de la côte basque (plan d'actions 2023-2028)

La CAPB met en œuvre la Stratégie Locale de Gestion des Risques Littoraux de la Côte basque (SLGRL). Elle permet d'évaluer les risques liés à l'érosion côtière (et localement, à la submersion marine) à 30 ans, et de formaliser des choix de gestion adaptés aux différents secteurs, pour lutter ou s'adapter au recul du trait de côte. Ces choix sont déclinés dans un plan d'actions opérationnel. En 2023, la SLGRL a été actualisée, et un nouveau plan d'actions validé sur la période 2023-2028 fléchant plus de 90 actions

BUDGET 2023/28 (CAPB et communes) : 30M€ TTC



Projet de recherche EZPONDA

EZPONDA (« falaise » en langue basque) est un projet de recherche qui s'est déroulé entre 2019 et 2023, piloté par la CAPB il visait à quantifier les paramètres mécaniques et chimiques à l'origine de l'érosion des falaises rocheuses de la côte basque et des ouvrages de protection. Le consortium a réuni les acteurs du GIS Littoral Basque et des organismes de recherche nationaux. Deux sites de falaises (Corniche de la Falaise à Bidart et falaise de Socoa) et un ouvrage de protection (Digue de l'Artha) ont été étudiés sous le prisme de différentes disciplines.

BUDGET consortium réalisé : 2.5M € TTC (dont 65% de FEDER)

ET ENCORE...

- Lancement de l'étude de recomposition spatiale « Contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Saint de Luz Nord,
- Arasement du seuil de Bassilour,
- Suivi environnemental de la micro algue *Ostreopsis*.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : œuvrer pour la qualité des eaux de baignade, lutter contre les risques d'érosion et de submersion, préserver la biodiversité.

QUELQUES CHIFFRES

15% des sommets de falaise ont reculé en 80 ans

Le taux de recul moyen des falaises est de 11.5 cm/an



Le site de la Corniche Basque

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Projet partenarial d'aménagement Bidart Guétary	6M€	
Actualisation du SAGE Côtiers basques	50 000€	
Cartographie des zones humides du Pays Basque	100 000€	
Lancement du projet transfrontalier Ostreobila	2.2M€	

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'enjeu d'un aménagement durable et équilibré du Pays Basque est au cœur du projet de territoire. 2024 verra l'animation d'un débat, dans les communes concernées, sur les Projets d'aménagement et de développement durables (PADD) des Plans Locaux d'Urbanisme Intra-communautaire Amikuze et Sud-Basse-Navarre, mais également l'arrêt du SCOT. La Communauté d'Agglomération poursuit également l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), de plusieurs Secteurs patrimoniaux remarquables, ainsi que l'étude de ses paysages. Enfin, de nombreux projets d'aménagement sur l'ensemble du territoire communautaire sont d'ores et déjà engagés, parmi lesquels le Fort de Socoa, la Rive Droite Adour et le domaine d'Agerria. Les études urbaines du secteur de l'Encan à Ciboure démarreront en 2024.

ACTIONS 2023

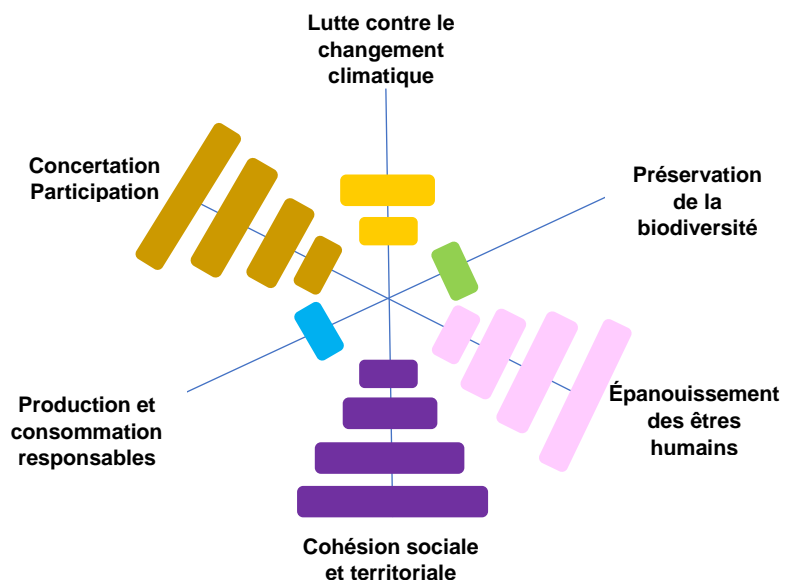
RIVE DROITE DE L'ADOUR (Bayonne) Le public associé à l'élaboration du « plan guide » du projet.

Dès le 27 avril s'engageait une enquête pour mieux connaître les pratiques du site et les visions citoyennes sur le projet, première étape d'un vaste processus de démocratie participative volontaire.

Depuis, se sont succédés plusieurs ateliers et conférences « Echo du projet ». Ces événements visent à ce que les citoyens contribuent à la définition du projet bien en amont des obligations de concertation réglementaire.

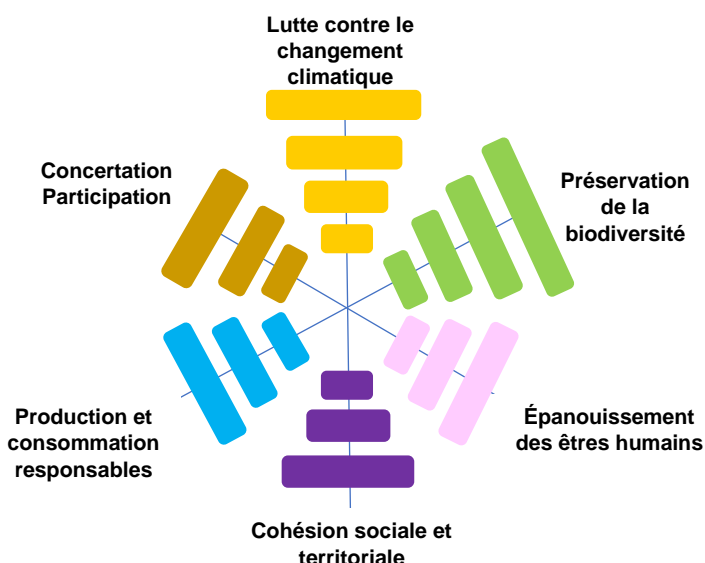
Ce premier cycle se terminera au printemps 2024, avec la validation du « plan guide » du projet par la CAPB et sa présentation en « plénière » au public.

BUDGET réalisé : 56K€ TTC



PLUi du Pays Basque intérieur : vers un changement de modèle d'aménagement

Depuis juin 2021, les 3 PLUi intérieurs (Amikuze, Sud-Basse-Navarre et Soule) poursuivent leur élaboration. Après une phase de diagnostic, l'année 2023 a été marquée par la réalisation de premières versions de projets d'aménagement et de développement durable (PADD) qui permettront de traduire réglementairement les ambitions politiques notamment en lien avec les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols (en cohérence la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 qui fixe l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050). Dans une posture d'écoute, le public s'est révélé intéressé lors des réunions publiques et a pu s'exprimer via différentes modalités au cours de l'année.



ET ENCORE...

- Etude de verdissement dans les petites villes de demain
- Vocation du fort de Socoa (plus de 100 personnes consultées)
- Règlement local de publicité intercommunal : diagnostic en cours



Concertation Projet Rive droite de l'Adour

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : agir pour un aménagement et une vitalité équilibrés du Pays Basque, préserver les ressources et les patrimoines, élaborer une stratégie foncière mise au service du projet territorial, établir des documents d'urbanisme permettant de mettre en œuvre les politiques publiques communautaires et communales.

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Diagnostics des PLUi Labourd Est et Ouest		
Aménagement liaison cyclable via ZAE Melville Lynch	90K€ HT (passerelle)	
L'Encan (Ciboure) – Travail sur la mémoire du site	20 jours AUDAP et CIAP	

ALIMENTATION DURABLE

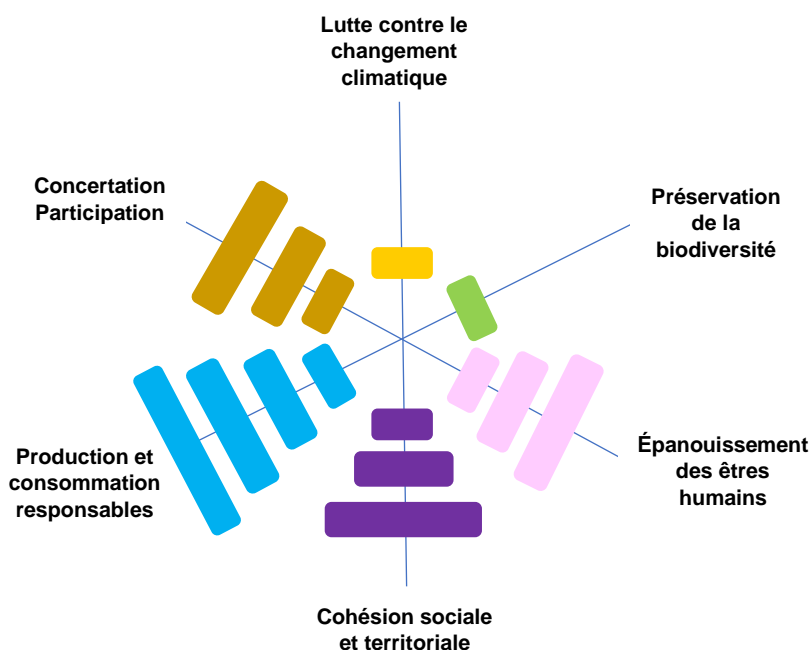
CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2023, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a maintenu ses ambitions en matière d'alimentation durable en lien avec son Projet Alimentaire de Territoire. Dans la continuité des travaux engagés en 2023, 2024 verra le renforcement du dispositif d'accompagnement à destination des communes et l'élargissement de l'appel à projets alimentation durable afin de tendre vers une alimentation saine et équilibrée pour tous.

ACTIONS 2023

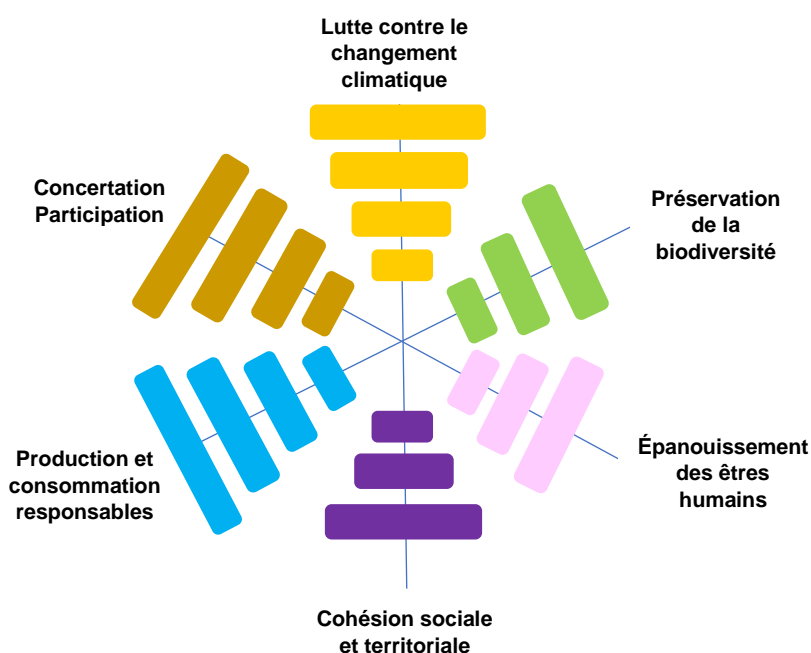
Sensibilisation des plus jeunes au gaspillage alimentaire

En partenariat avec le Syndicat Bil Ta Garbi, la CAPB offre la possibilité aux cantines volontaires de mener une action de lutte contre le gaspillage alimentaire. Conduites par les ambassadeurs du tri, ces animations ont permis de sensibiliser 1322 enfants et 95 agents de restauration / ATSEM / Animateurs. A la fin de l'accompagnement les communes sont invitées à poursuivre leurs efforts notamment en adaptant la commande des repas en fonction du nombre d'élèves, la quantité, ou en installant un « gachimètre » du pain.



Projet de centre de ressources en productions végétales en Agriculture Biologique (AB)

La CAPB a porté une étude avec et pour les acteurs du territoire visant à créer un centre de ressources en productions végétales en agriculture biologique. L'objectif est de développer les productions végétales, en veillant à la viabilité et vivabilité des fermes et en s'adaptant au changement climatique. Ce projet va rentrer dans une phase opérationnelle dès 2024 et permettre de créer du lien, de mener des expérimentations, de capitaliser et de diffuser de la connaissance, de renforcer l'accompagnement des agriculteurs et porteurs de projet et de favoriser le développement d'infrastructures et d'équipements.



BUDGET engagé : 49 200 € TTC

ET ENCORE...

- Poursuite de l'accompagnement des communes (Appel à Projets Alimentation durable, sensibilisation des enfants à l'alimentation durable, etc.)
- Amélioration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité dans les événements organisés par la CAPB ainsi que dans les épiceries sociales du territoire

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : mettre en œuvre le Projet Alimentaire de Territoire, accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur politique de restauration collective, sensibiliser le grand public à bien/mieux manger.

QUELQUES CHIFFRES

14 classes accompagnées par Sarde-Sardexka sur tout le territoire en 2023/2024

1 322 enfants et 95 agents de restauration/ ATSEM/ animateurs sensibilisés au gaspillage alimentaire par Bil Ta Garbi durant l'année scolaire 2022/2023.



Animation autour de la Pyramide Infernale (classification des aliments par famille)
Source : Sarde-Sardexka

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Etude pour la définition d'une stratégie de résilience agricole et alimentaire à l'échelle du Pays basque et du Seignanx à horizon 2050	75 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Nouvel appel à projets Alimentation durable	45 000 €	■ ■ ■ ■
Accompagnement des communes dans l'atteinte des objectifs EGALIM	En cours de définition	■ ■ ■ ■

**Pour un Pays Basque vivant et habité :
Dynamiser nos villes et villages**

HABITAT ET GENS DU VOYAGE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du Schéma Départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage, la Communauté d'Agglomération Pays Basque doit créer quatre aires de grand passage et réaliser l'extension de celle existante de Saint Pée sur Nivelles, tout en la mettant en conformité avec le décret n°2019-171 du 5 mars 2019.

Située en bordure de la RD255 au lieu-dit « Kantta », l'aire a été aménagée par la commune en 2012 et mise à disposition de la CAPB par convention le 11/02/2019, à la suite du transfert de compétence entre la commune et la CAPB.

Un projet d'aménagement est prévu dans l'objectif de requalifier l'aire existante et d'augmenter sa capacité d'accueil à 100 emplacements, conformément aux prescriptions du Schéma Départemental.

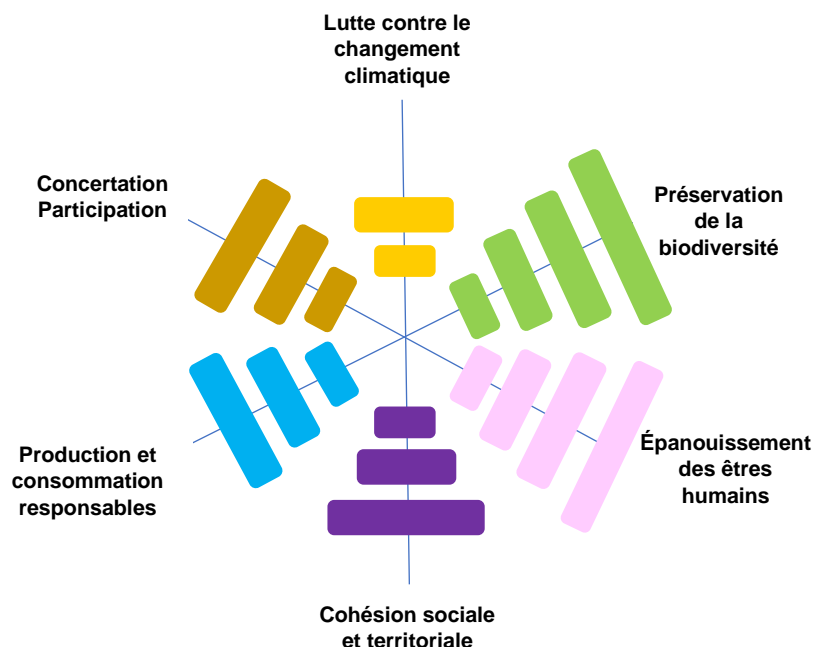
ACTIONS 2023

AIRE GRAND PASSAGE SAINT PEE Extension et requalification de l'aire

Dès le printemps 2022 s'organisait un temps d'échange avec le Maire de Saint-Pée-sur-Nivelles pour définir le périmètre d'extension nécessaire à la mise en conformité de l'aire. Cette mise en conformité passe également par la création d'un dispositif de récupération et de traitement des eaux usées par l'installation d'un réseau de collecte. Des ouvrages de gestion des eaux pluviales liés à l'imperméabilisation partielle du site (bassins de rétention, noues fossés...) ont été prévus en lien avec les objectifs du Projet Territoire.

Les travaux ont débuté en octobre 2023 et doivent se poursuivre en 2024 pour une ouverture à l'été de la même année

BUDGET réalisé : 37 788 € TTC



Une aire dimensionnée et adaptée aux besoins des gens du voyage

Le projet prévoit notamment l'amélioration de l'accès routier depuis la RD255 permettant "une circulation appropriée". Ainsi que, la création d'installations accessibles et sécurisées d'alimentation en eau potable et en électricité, avec l'aménagement de plusieurs murets techniques répartis sur l'aire afin de répondre aux besoins des gens du voyage.

La topographie de l'aire a été retravaillée en plateaux pour répondre à des pentes de terrain qui ne doivent pas être supérieures à 2%.

ET ENCORE...

- Étude de faisabilité pour l'aménagement d'un terrain familial sur la commune de Ciboure
- Recherche de terrains familiaux sur les communes d'Urrugne et Hendaye
- Etude de requalification de l'aire de Saint-Jean-de-Luz avec la mise en place d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : produire des logements correspondants aux revenus des ménages du territoire, réhabiliter le parc bâti existant, offrir des logements accessibles à tous les publics.

QUELQUES CHIFFRES

Bilan 2023 :

3 800 caravanes accueillies
42 groupes accueillis dont 24 illicites
4 terrains mobilisés pour 580 places



Terrain mobilisé à Lahonce quartier Naguile

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Terrain familial Ciboure	200 K€	
Etude de requalification St-Jean	40 K€	
Aménagement aire de grand passage Bayonne nord	1 500 K€	
Règlement d'intervention énergie	1 100 K€	
OPAH Petites Villes de Demain	183 K€	

INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AUX TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

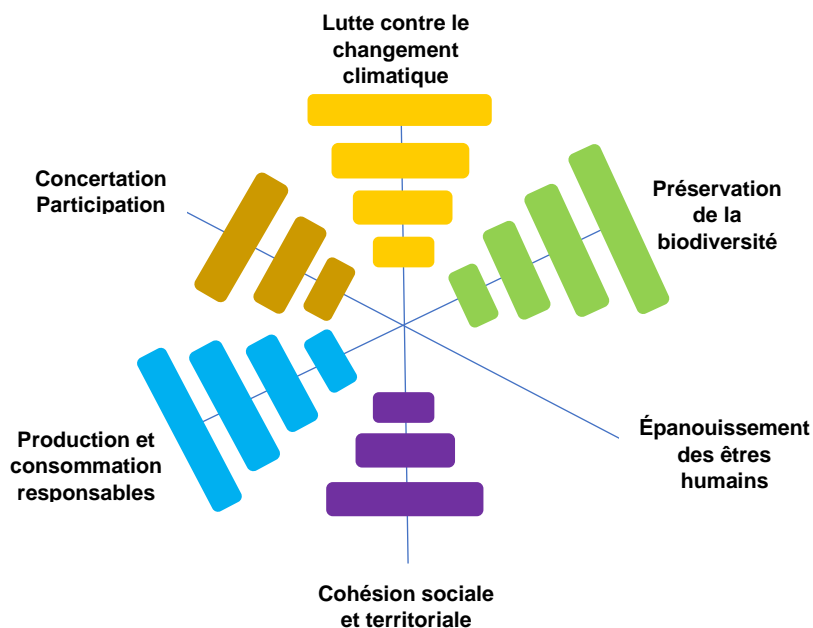
CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les pôles, jouant pleinement leur mission de proximité auprès des usagers, des communes et des acteurs de leurs territoires, développent des projets au plus près des besoins des communes et de leurs populations. La CAPB encourage la mutualisation et développe une politique d'appui aux communes favorisant les économies d'échelle. Avec la création du Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique (SGTEPE), elle offre une assistance technique et financière aux communes, spécifiquement sur les sujets de transition écologique et énergétique (Ex : au travers du programme européen ELENA).

ACTIONS 2023

Extinction de l'éclairage public des 30 communes du Pôle Garazi Baigorri

S'inscrivant dans la démarche de renforcement des actions de sobriété énergétique et dans le prolongement de la démarche nationale « EcoWatt » portée par RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité) soutenue et relayée localement par la CAPB, les 30 communes qui composent le Pôle Garazi Baigorri se sont coordonnées, dès décembre 2022, dans une démarche d'extinction de leur éclairage public, devenue effective en 2023. Les plages d'extinction se situent entre 22h-23h30 et 5h-6h30.

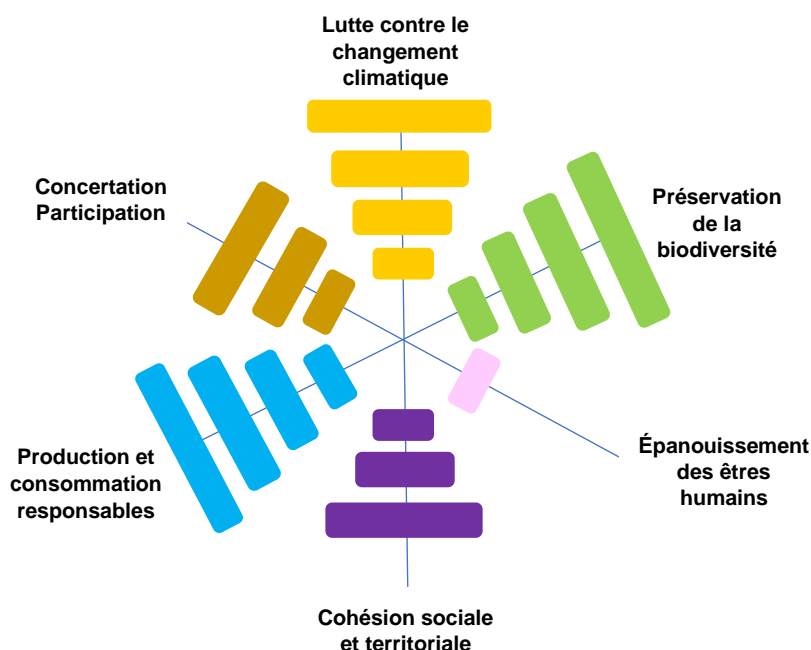


Pôle Nive Adour : coupure de l'éclairage public du Centre Européen de Fret (CEF) et du Parc d'Activités de Lahonce (PAL)

Depuis le mois de mars 2023, l'éclairage public du PAL et du CEF est coupé de 23h à, respectivement, 6h et 6h30. Seul l'éclairage des voies ferrées est maintenu pour des raisons de sécurité.

Il s'agit de la première étape d'un projet visant à rationaliser l'éclairage afin de maîtriser les consommations d'énergie et de favoriser la biodiversité (« trame noire », dont l'objectif est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse).

La prochaine étape consistera à engager en 2024 des études pour le remplacement de l'ensemble de l'éclairage par des LEDs.



ET ENCORE...

- Présentation de la démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en bureau territorial Nive Adour ;
- En écho au « Plan de sobriété » adopté par la CAPV en 2022, sensibilisation des agents aux enjeux de sobriété énergétique.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à devenir un territoire à énergie positive, bas carbone et moins polluant.

QUELQUES CHIFFRES

- Une 30^{aine} de personnes sensibilisées dans le cadre de l'atelier « Vacances vertes » à la médiathèque de Garazi.
- 69 DEEE collectés sur le Pôle Garazi-Baïgorri pour les ikastolas.



PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Créer un micro-jardin partagé à l'ALSH d'Osses: ré-utilisation de matériaux, terreau de lutxiborda..., installation de récupérateur d'eau pour sensibiliser les enfants		
Accompagnement de la commune de Saint-Pierre d'Irube pour élaborer son plan d'actions visant à décliner le Plan Climat de la CAPB sur son territoire. A partir de cette expérience, l'objectif est de généraliser la méthode aux autres communes volontaires.		

PARTENARIATS CULTURELS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

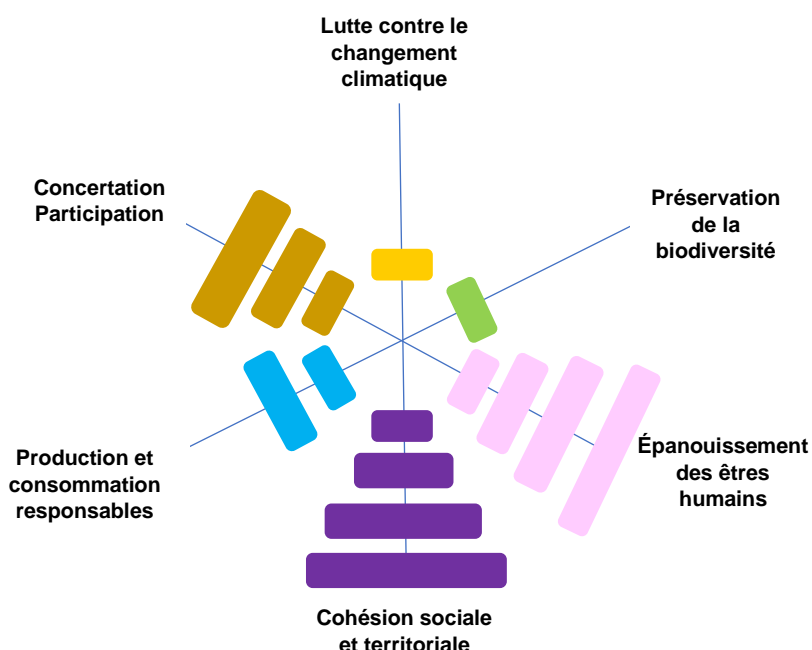
Le 4 février 2023, la Communauté d'Agglomération Pays basque a adopté à l'unanimité son premier projet culturel, véritable feuille de route qui structurera l'action de la collectivité durant les années à venir. Il fixe quatre ambitions majeures pour l'enfance et la jeunesse; pour une offre culturelle de proximité ; pour la structuration de filières artistiques (théâtre et arts associés, danse, musique, arts visuels, cinéma) ; et pour l'expression artistique en euskara et en occitan gascon.

ACTIONS 2023

Dernière année de BERPIZTU, le plan de soutien aux acteurs culturels

Depuis janvier 2021, le plan de soutien de la CAPB a aidé de nombreux acteurs culturels au travers de 6 dispositifs d'aide à la diffusion, à la mobilité des artistes en dehors du territoire, et à la création de supports de communication. Depuis son lancement, ce plan a permis de soutenir plus de 692 projets dans les filières artistiques musique, spectacle vivant (danse et théâtre) et arts visuels à hauteur de 882 071 €. Les acteurs culturels avaient également la possibilité de percevoir les aides en eusko.

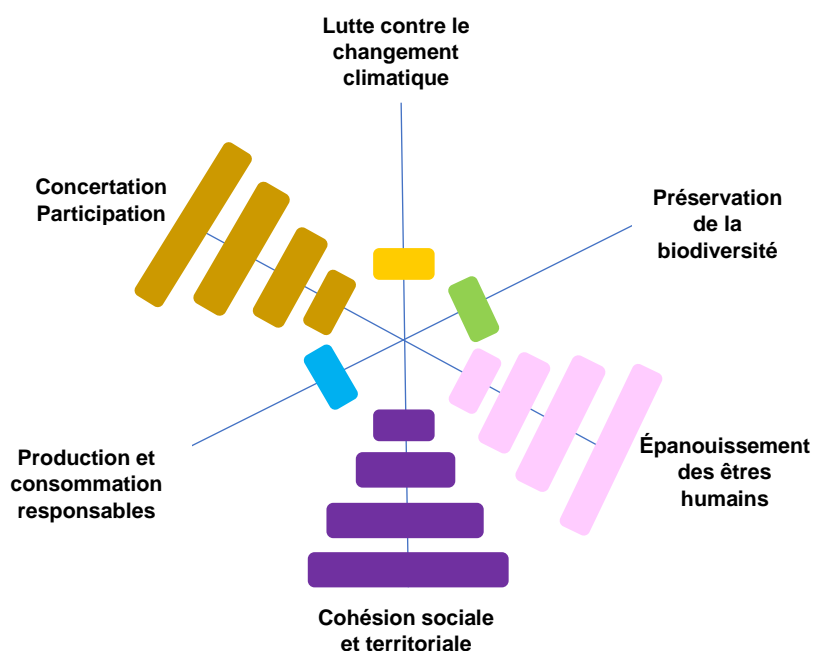
BUDGET réalisé : 376 330 € TTC d'aides octroyées en 2023.



Des parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans les écoles

En 2023, l'Agglomération a proposé des parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) aux écoles primaires du territoire et a poursuivi le travail engagé en 2022 avec les centres de loisirs. Ces parcours intègrent des interventions d'artistes en classe (18h/classe) et le visionnage de deux œuvres dont l'une programmée par la CAPB. En 2023, 1700 élèves issus de 85 classes ont pu bénéficier d'un parcours EAC en temps scolaire.

BUDGET réalisé : 455 000 € TTC



ET ENCORE...

- Vote en Conseil Communautaire du premier règlement d'intervention financier qui permet de traduire la politique communautaire en dispositifs d'accompagnement des acteurs culturels professionnels. Ce règlement prend en compte les enjeux de transition écologique et énergétique.
- Au plus près des citoyens : l'Orchestre du Pays Basque - Iparraldeko Orkestra s'est produit dans les 10 pôles territoriaux.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : structurer une offre d'enseignement artistique équitable sur tout le territoire, permettre aux enfants d'accéder à des parcours d'éducation artistique et culturelle, assurer une offre culturelle de proximité en veillant à l'équité territoriale.

QUELQUES CHIFFRES

- **16 spectacles** programmés pour le jeune public, pour un total de 89 représentations en temps scolaires et extrascolaire.
- **11 207 enfants** amenés au spectacle par la CAPB en temps scolaire.
- **18 compagnies** accueillies en résidence de création .
- **9 artistes** accueillis dans le cadre du festival « Points de vue », dont 3 femmes.
- **29 projets** soutenus dans le cadre de l'appel à projets PINDAR réunissant plus de 2 600 amateurs pour un montant de 90K€ attribué.



Festival de Street art « Points de vue » - Edition 2023 – Bergouey Villenave
Crédit photo : Vincenç CLAVERIE - CAPB

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Organisation de rencontres professionnelles dans le cadre de la structuration des filières artistiques (théâtre, musique, danse).	34 000€	■ ■ ■
Renforcement de l'accompagnement des écoles de musique associatives.	518 000€	■ ■ ■
Lancement d'une étude sur la structuration des écoles d'enseignement artistiques associatives et sur l'homogénéisation des tarifs.	30 000€	■ ■ ■

POLITIQUES LINGUISTIQUES

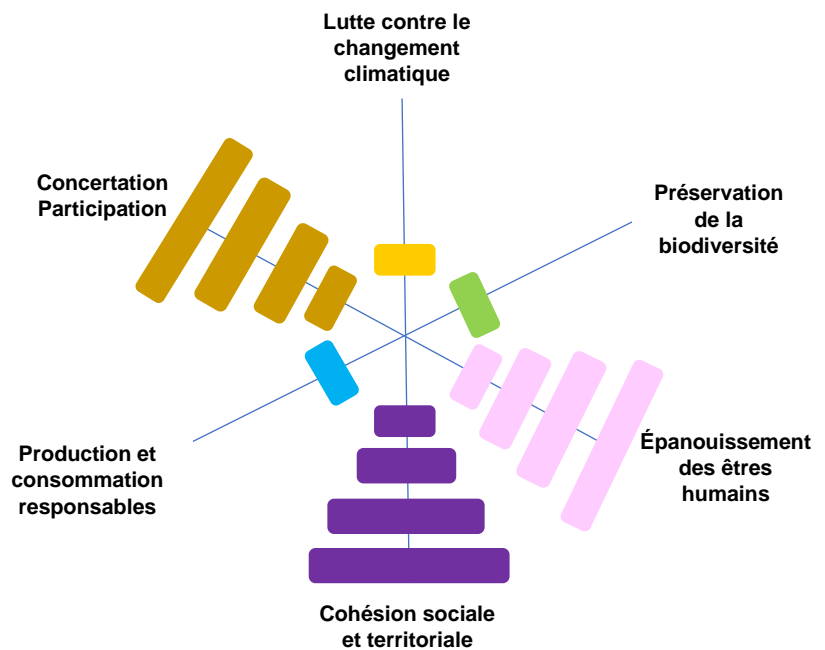
CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au service de l'épanouissement des êtres humains, et pour la cohésion sociale et territoriale, la Communauté d'Agglomération Pays Basque développe progressivement une offre de services bilingues en euskara dans le cadre de ses propres politiques et en aidant ses communes membres. La transmission et la diffusion de la langue occitane gasconne sont également soutenues par la mise en place d'actions de sensibilisation en crèches et accueils de loisirs, par le soutien aux communes volontaires, ainsi que via l'appel à projets culturels et linguistiques « De cap tau monde ! ».

ACTIONS 2023

Aide à l'investissement pour la création de places immersives en basque ou en gascon pour l'accueil des 0-3 ans

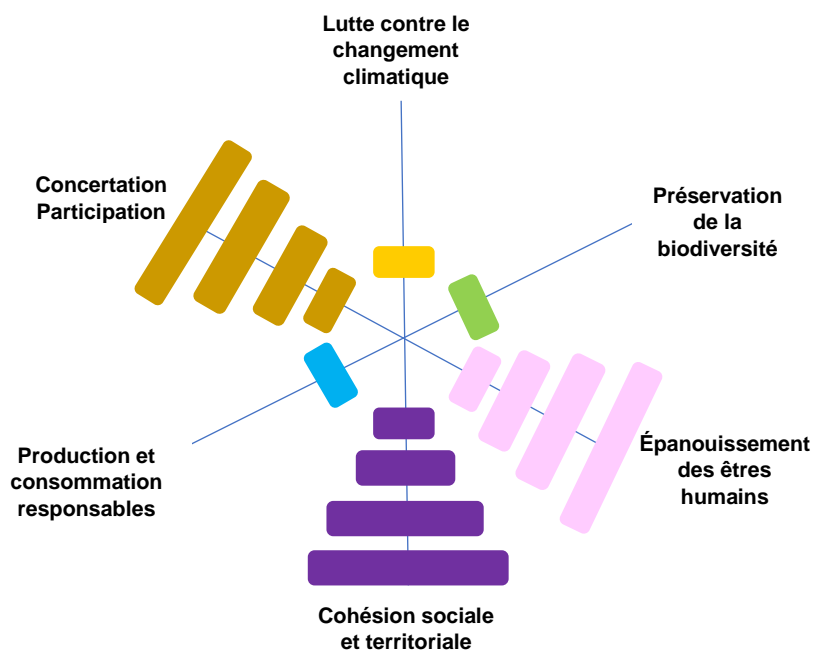
Création d'un dispositif d'aide à l'investissement pour encourager la création de nouvelles structures ou places immersives en basque ou en occitan gascon dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) du territoire. Le dispositif s'adresse aux porteurs de projet à but non lucratif, associations loi 1901, communes ou bailleurs sociaux. L'aide accordée est plafonnée à 7 400 € par place immersive. Ce dispositif intervient en complément du dispositif LEHA, qui a pour objectif de développer une offre en langue basque dans le réseau des crèches existantes.



Renforcement des parcours de formation à l'euskara et au gascon pour les agents communautaires

Afin d'accroître l'efficacité des formations et viser l'objectif de rendre les services communautaires plurilingues, les parcours de formation proposés aux agents allient désormais cours hebdomadaires, modules intensifs, et ateliers de mise en pratique en situation de travail. En amont, pour encourager les nouveaux agents et de manière générale, tous les agents communautaires non bascophones, des modules de sensibilisation à la langue et à la culture basque sont proposés.

BUDGET réalisé : 122 462 € TTC



ET ENCORE...

- Formation intensive d'un agent pour le développement d'un accueil en occitan à la crèche communautaire de Bidache.
- Atelier de sensibilisation à la langue et à la culture gasconne durant l'été à l'ALSH communautaire de Bidache.
- Conférence sur le bilinguisme précoce pour encourager une scolarisation en gascon ou en basque sur le Pays de Bidache.
- Recensement des compétences linguistiques en basque et gascon des agents du CIAS intervenants à domicile.

Dans son projet de politique linguistique et culturel en faveur de l'occitan gascon, la communauté d'agglomération prévoit d'encourager la transmission de la langue en s'appuyant sur les services à la population qu'elle déploie et par des actions de sensibilisation à destination des habitants.

QUELQUES CHIFFRES

EUSKARAREN URTAROA 2023

- **115 rendez-vous** à travers tout le territoire
- **50 évènements financés** à hauteur de 20 000 €
- **3 000 participants** au quizz Txik Txak
- **2 commissions territoriales** (Sud Pays Basque et Amikuze) en traduction simultanée
- Des ateliers pour les élus (Nive Adour et Amikuze) sur les enjeux de la Politique linguistique.



Affiche de l'édition 2023 d'Euskararen urtaroa

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Poursuite de l'accompagnement des crèches et ALSH bilingues et bascophones et recherche de nouvelles structures à accompagner	135 383 €	■ ■ ■
Poursuite de l'accompagnement des communes via les dispositifs de traductions, contrats de progrès, aide à la création de services langue basque ; recherche de nouveaux partenariats.	173 538 €	■ ■ ■
Poursuite de l'accompagnement des directions et services de l'agglomération via la formation des agents, la traduction des documents et l'information et la sensibilisation des agents et élus.	169 867 €	■ ■ ■

MONTAGNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

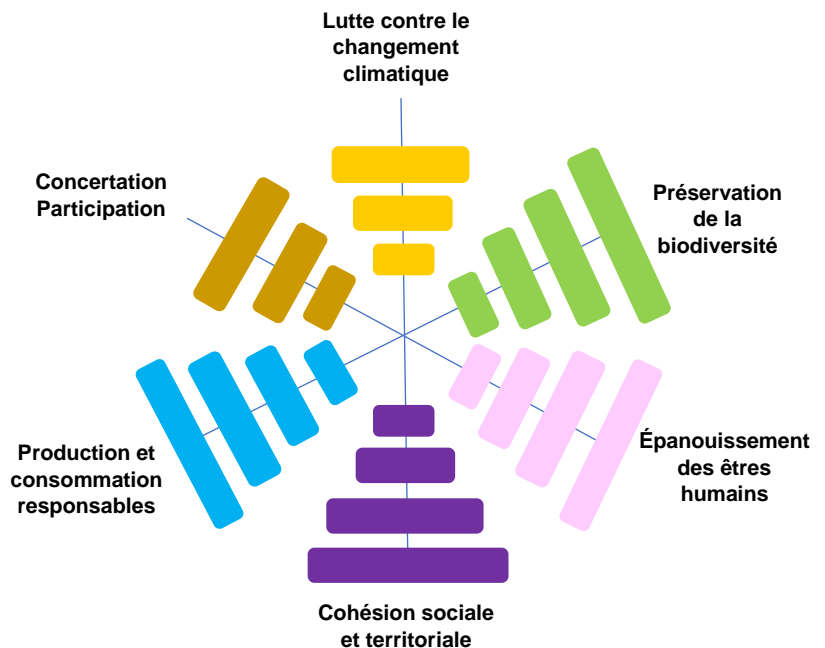
L'année 2023 a permis de concrétiser les premières actions de la politique montagne votée le 22/12/2022. Les femmes et la jeunesse ont été mis à l'honneur pour leur implication dans la vie des villages de montagne et ce en lien avec les services concernés par la jeunesse et l'égalité femme-homme dans notre Communauté d'Agglomération Pays Basque. 2024 permettra à la Commission montagne extra-communautaire de poursuivre le déploiement de la politique montagne. Ses membres, qu'ils soient élus, professionnels ou membres actifs d'associations, choisiront les thématiques des appels à projets qui seront lancés pour répondre aux défis d'une montagne vivante et habitée à l'année.

ACTIONS 2023

JOURNEES DECOUVERTE DE LA MONTAGNE POUR LE PUBLIC JEUNE

Dans le cadre de l'action de préfiguration du Parc Naturel Régional Montagne Basque autour de la « cohabitation des activités en montagne », l'année 2023 a été une année d'expérimentation pour élaborer des journées découverte en montagne à destination de Centres de loisirs et Points jeunes de la CAPB. Deux journées types sur Iraty et au Baigura ont été proposées aux 5 Centres de loisirs et Points Jeunes de Bidache, Soule, Iholdi, Garazi, Amikuze. Trois sorties ont pu être testées sur Iraty-Cize, avec l'intervention d'une éleveuse, la présentation des bonnes pratiques en montagne, et un jeu pédagogique sur les produits du terroir avec l'association Sarde Sardexka.

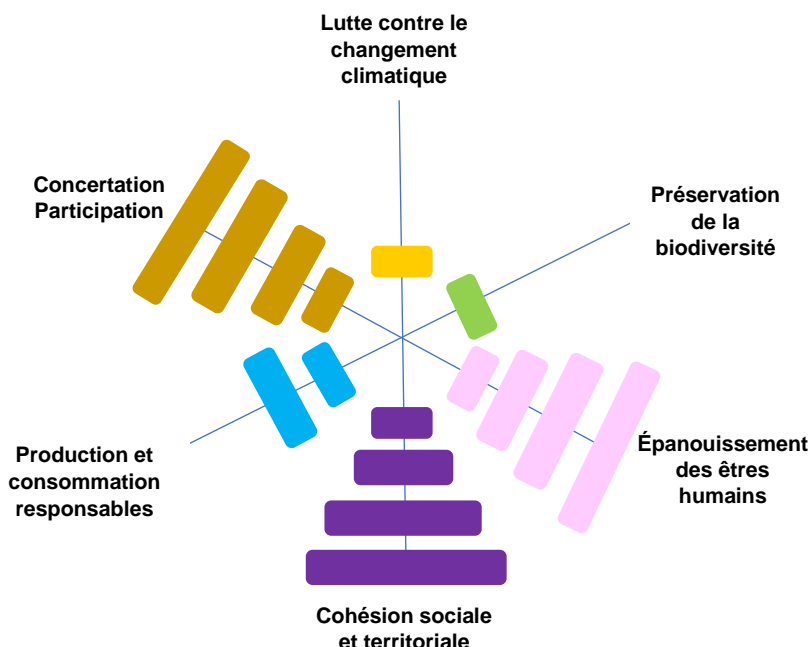
BUDGET réalisé : 1 250 € TTC



APPEL A PROJETS PLAZANDERE

Dans le cadre du Défi n° 4 de la politique Montagne, la CAPB a lancé un appel à projet pour mettre en valeur et renforcer la place des femmes et favoriser l'égalité femme-homme sur ce territoire de montagne. 45 projets ont candidaté, portés surtout par des associations et aussi quelques communes et micro-entreprises. Un jury participatif, réunissant élus et représentants de la société civile, membres des Commissions Montagne et Egalité femme-homme, a examiné toutes les candidatures pour retenir au final 14 projets lauréats dans le cadre de l'enveloppe dédiée.

BUDGET réalisé : 100 000 € TTC



ET ENCORE...

- Présence de médiateurs en montagne sur la saison estivale 2023
- Soutien financier au Plan d'actions 2023-2024 pour la préservation des Betizu (bovins sauvages)
- Sorties Natura 2000 sur la Rhune-Xoldokogaina
- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : favoriser une montagne basque vivante et habitée.

QUELQUES CHIFFRES

14 projets soutenus sur le périmètre de la montagne basque dans le cadre de l'appel à projets PLAZANDERE

3 sorties en montagne avec **52** jeunes des centres des loisirs et points jeunes



Affiche de Plazandere CAPB



Point jeune à Iraty CAPB (animateurs ALSH)

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (Impact positif)
Mendibiziak	50 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Création du Syndicat mixte de préfiguration du PNR		■ ■ ■ ■ ■ ■
Concertation création du PNR	42 500 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Document d'objectifs du site du Baigura	66 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Gure mendia/défense forêt contre incendies		■ ■ ■ ■

POLITIQUE DE LA VILLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La politique de la ville fait partie des compétences obligatoires de la Communauté d'agglomération Pays Basque. Depuis sa création, en 2017, elle assure la présidence partagée avec le préfet du GIP-DSU, organe créé en 2001, à l'initiative de l'Etat et de l'ancienne agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz.

A ce titre, elle apporte un soutien financier annuel de 530 960 € au GIP-DSU pour mener les actions du contrat de ville, le développement de la clause d'insertion dans les marchés publics, et favoriser l'accès à l'emploi des personnes fragiles via le PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi).

ACTIONS 2023

Le Contrat de Ville

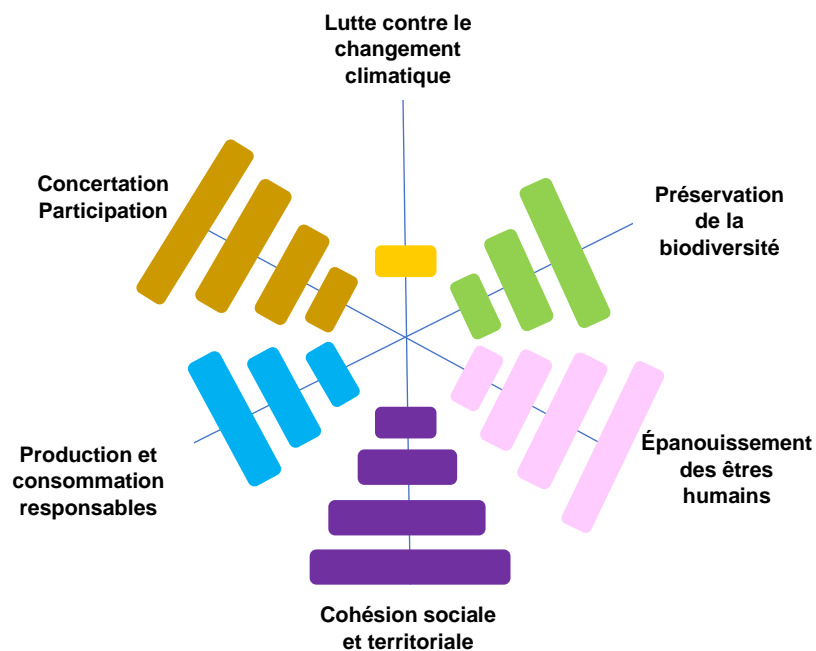
Grâce au contrat de ville, ce sont plus de 90 actions qui sont menées chaque année sur les 2 quartiers prioritaires de Bayonne (Hauts de Sainte Croix et Maubec-Citadelle).

Via le GIP-DSU, des actions sont également menées en faveur du retour à l'emploi des personnes les plus fragiles et du développement de la clause d'insertion sur tout le Pays basque.

BUDGET réalisé : 560 960 € TTC

Jardin partagé La Pérouille : l'objectif est de produire des légumes, des fruits, des plantes aromatiques et médicinales par les habitants et de les partager ou de les vendre au restaurant associatif-culturel du quartier. Le projet répond aux enjeux de développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation en circuit court et de biodiversité.

Budget réalisé : 9 300 €



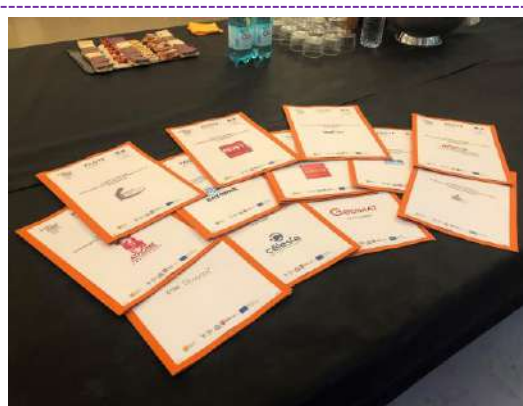
ET ENCORE...

- Création d'une Cité éducative
- Signature d'un contrat PAQTE (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) avec des entreprises locales
- Création de Citélabs en faveur d'activités économiques

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : contribuer activement à la politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, et à contribuer au développement économique de ces quartiers.

QUELQUES CHIFFRES

Contrat de ville : **40 porteurs de projets pour 90 actions**
 PLIE : **570 personnes accompagnées**
 Claude d'insertion : **76 000 heures**
 PAQTE : **51 entreprises engagées**



Signature du PAQTE

PERSPECTIVES 2024

Principale actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Contrat de ville	324 460 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Plan local pour l'insertion par l'emploi	160 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Clause INSERTION	46 500 €	■ ■ ■ ■ ■ ■

COHÉSION SOCIALE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

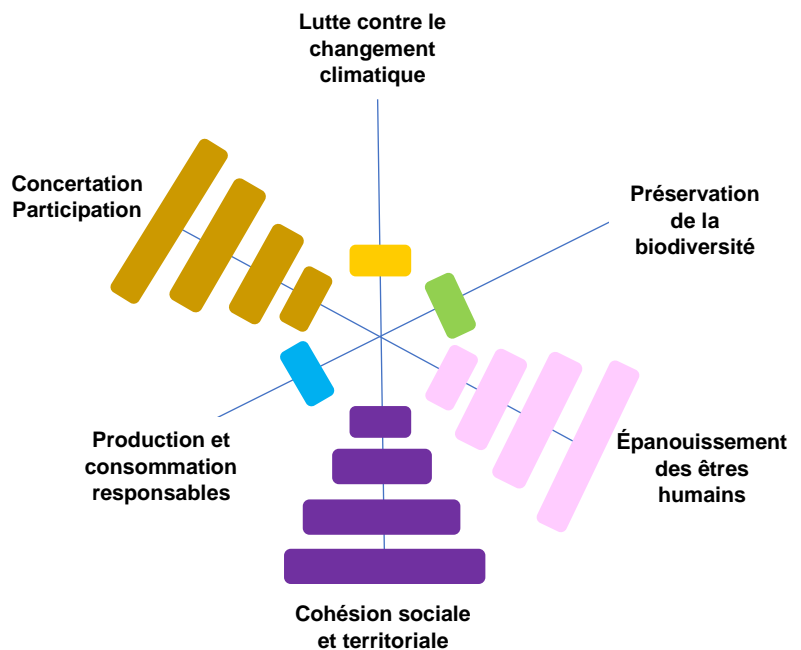
Le Pays Basque est attractif et l'arrivée de nouveaux ménages explique sa croissance démographique. Toutefois, le territoire compose avec des réalités contrastées. Ainsi, le projet de cohésion sociale porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque a pour objectif de travailler autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'autonomie, la précarité et la santé, dans un objectif d'assurer un service homogène et de qualité permettant de répondre aux besoins de tous les habitants

ACTIONS 2023

Fonds de soutien en faveur d'actions du Contrat local de santé Pays Basque (CLS)

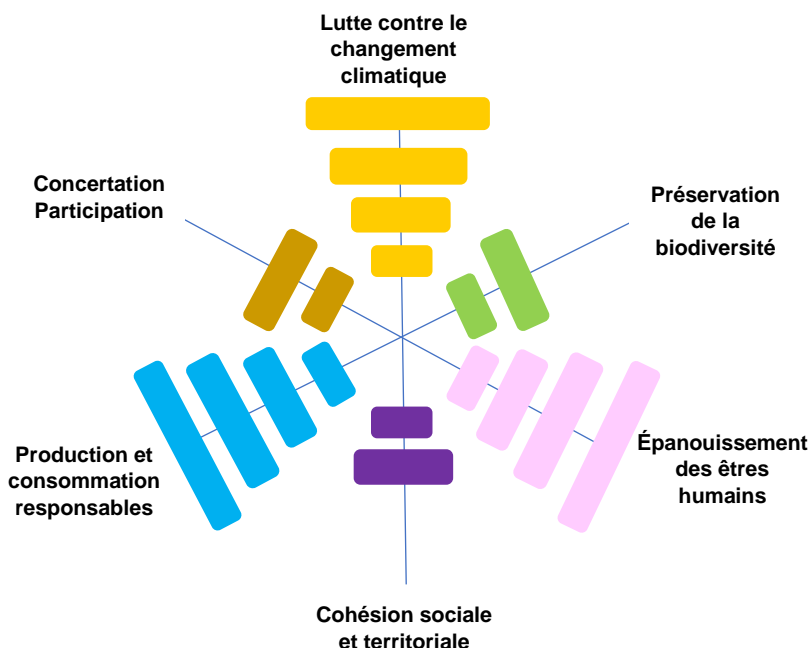
Le fonds de soutien CLS a vocation à contribuer au financement d'actions de prévention et promotion de la santé relevant d'orientations identifiées dans le Contrat Local de Santé. Pour sa deuxième édition, en 2023, le fonds de soutien a financé 15 projets s'inscrivant dans les orientations suivantes auprès des jeunes de 12-25 ans : alimentation, violences dans le jeune couple, prévention des conduites à risques ; renforcement des compétences psychosociales ; sensibilisation à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire ; développement de modes d'intervention innovants auprès des jeunes pour favoriser l'éducation à la sexualité et l'accessibilité en santé sexuelle.

BUDGET réalisé : 69 376 € TTC de subventions accordées en 2023.



Mamurrak un exemple en matière de développement durable

La crèche Mamurrak située à Espelette a ouvert à l'automne 2023 dans de nouveaux locaux. L'opération est lauréate de l'appel à projets «Bâtiment du Futur » porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci incite à atteindre un haut niveau de performance énergétique, associé à une approche bas carbone du bâtiment, tout en stimulant l'innovation et la montée en compétence de la filière locale du bâtiment. Murs extérieurs à ossature bois et remplissage en paille, mur intérieur à inertie en briques de terre crue, brises soleil orientables, puits canadien, ballon thermodynamique..., permettront de réduire les consommations énergétiques du bâtiment mais surtout d'offrir une qualité d'accueil et un confort inédits aux enfants et aux agents.



ET ENCORE...

- Mise en place d'un nouveau service de portage de repas à domicile sur le Pays de Bidache.
- Ouverture de la Maison de Santé d'Amikuze (bâtiment exemplaire basse énergie et bas carbone).
- Création d'un potager éducatif au sein de la crèche Laminak ainsi que d'une maison à insectes Objectif : sensibiliser l'enfant à la nature et rechercher une familiarisation avec les animaux de la ferme.
- Obtention par le CIAS d'une dotation qualité du Conseil Départemental 64 pour développer de nouvelles actions en matière de service à

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : soutenir des projets collectifs innovants visant la cohésion sociale, agir selon les principes de subsidiarité et de proximité pour gérer les services à la population.

QUELQUES CHIFFRES

Près de **70 000 repas** servis dans le cadre du portage de repas à domicile, sur les territoires de Soule, Pays de Hasparren, Garazi Baigorri et Pays de Bidache, **soit plus de 400 bénéficiaires**.

2ème édition de l'Observatoire des Précarités dédiée à la précarité alimentaire.



Epicerie sociale Zarea Garazi Baigorri
Crédit photo Mathieu Prat

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Etude en vue de la relocalisation du Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale « Les Mouettes » dédié aux femmes victimes de violences à Bayonne.	-	■ ■
Travail d'ingénierie sur de nouveaux projets d'épiceries sociales dans des zones non couvertes en Pays basque intérieur.	-	■ ■ ■ ■
Analyse des Besoins Sociaux du Pays Basque (précédente datant de 2018).	60 000 €	■ ■ ■
Organisation de l'animation « FestiJeun's », par les jeunes du Pays Basque intérieur, pour les jeunes du territoire communautaire (été 2024).	10 000 €	■ ■ ■ ■ ■
1 ^{er} séminaire des équipes enfance petite-enfance de la CAPB sur le thème « le poids des mots ».	7 000 €	■ ■ ■

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE SERVICES À LA POPULATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'année 2023 a permis d'engager l'élaboration d'un schéma directeur des équipements sportifs du Pays Basque et de poursuivre le développement de points d'accès aux services publics avec les Maisons France Services. Avec ces démarches, deux objectifs sont visés : rapprocher les services des citoyens et favoriser des équipements sobres et durables dans leurs consommations d'eau et d'énergies.

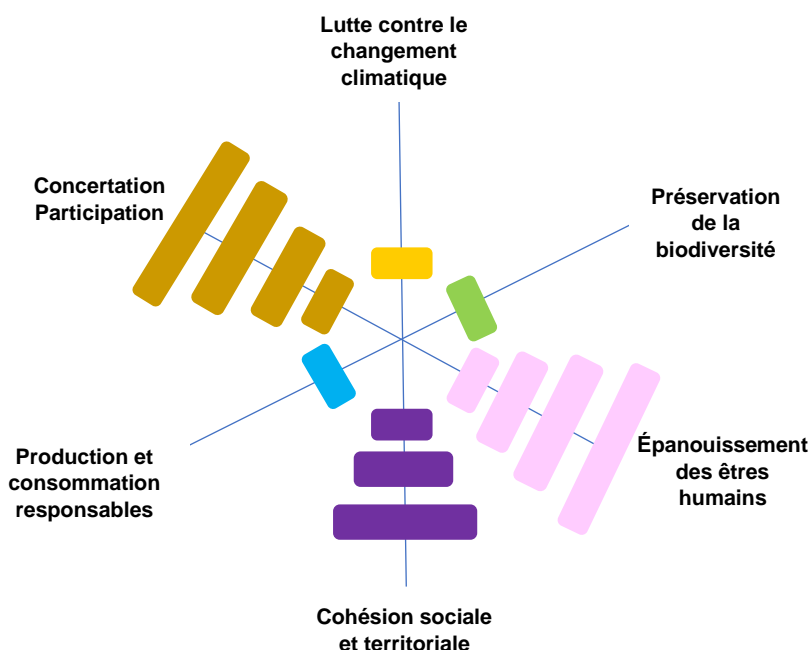
ACTIONS 2023

Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers des piscines communautaires

88% des usagers sont satisfaits du fonctionnement général des piscines communautaires, et 85 % des activités proposées.

En revanche, 30 % souhaiteraient une augmentation des plages d'ouverture ainsi qu'une ouverture à l'année en Pays Basque intérieur. Ces résultats vont permettre :

- de réajuster les horaires d'ouverture, et de lancer une étude de faisabilité pour augmenter la période d'ouverture de la piscine de Garazi ;
- de faire évoluer l'offre de services et de proposer de nouvelles activités en 2024.



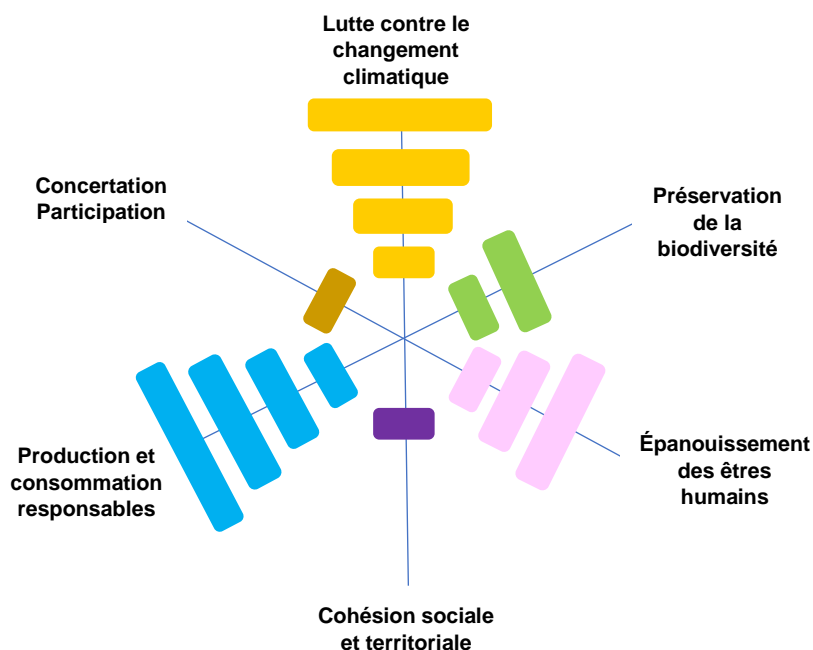
Installation de bâches thermiques dans 3 piscines communautaires

Tous les bassins des piscines de Cambolles-Bains, Saint-Etienne-de-Baigorry et Saint Palais ont été équipés de bâches thermiques.

Leurs mises en place toutes les nuits permet de :

- limiter la déperdition de chaleur et d'assurer un confort pour les usagers et plus particulièrement les scolaires ;
- faire des économies d'énergie, notamment sur la production d'eau chaude ;
- maintenir des bassins propres.

BUDGET réalisé : 72 224 € TTC



ET ENCORE...

- Poursuite de la réhabilitation de l'ancienne laiterie de Saint-Jean-Pied-de-Port en pôle de services au public / France Services.
- Réhabilitation de la salle omnisports de Tardets.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : mailler le Pays Basque en Maisons de services au public, permettre à tous les enfants du Pays Basque d'apprendre à nager dans le cadre scolaire, favoriser le sport pour tous sur l'ensemble du territoire, et assurer un accès équitable aux équipements culturels.

QUELQUES CHIFFRES

170 000 entrées dans les piscines communautaires en 2023 dont 62 540 scolaires accueillis.

6 000 personnes accueillies au sein des Maisons France Services communautaires en 2023.



Piscine Donaiki à Saint-Palais
(crédit : Laetitia TOMASSI)

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Lancement des études pour la construction d'une piscine sur le Pôle territorial Nive-Adour et pour la réhabilitation de celle de Hasparren.	100 000 €	
Mise en place d'un déchloramineur à la piscine d'Ustaritz.	50 000 €	
Réhabilitation des locaux de la piscine de Cambo les Bains.	500 000 €	
Démarrage du schéma directeur des équipements sportifs.	-	

Pour un Pays Basque engagé :
Réinventer nos modèles de développement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2023, la Direction Economie a intensifié son action en faveur de la transformation des entreprises en renforçant ses dispositifs et en en créant de nouveaux, pour accompagner les entreprises à répondre aux enjeux du développement durable et de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), dans un contexte d'urgence climatique et énergétique.

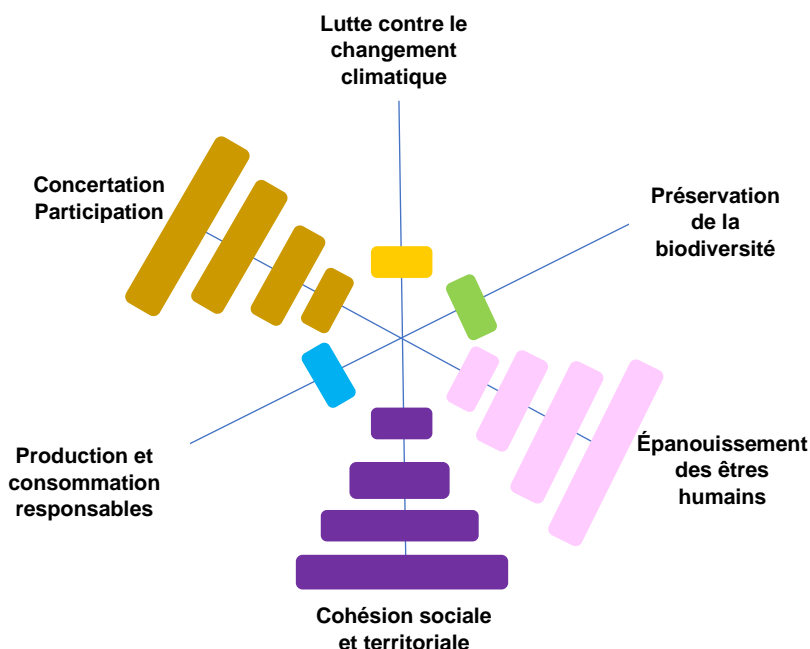
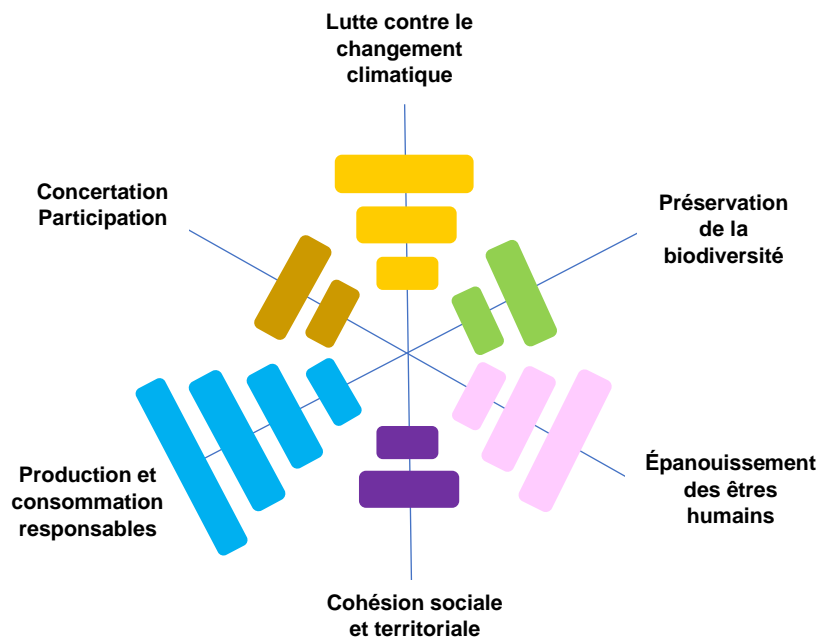
ACTIONS 2023

Soutien à l'éco-innovation et l'éco-conception

Des entreprises de production du Pays Basque ont bénéficié d'un financement et d'un accompagnement à l'éco-innovation à travers 4 actions : un appel à projets permettant de soutenir 4 initiatives concourant à une réduction de l'impact environnemental de leurs produits ; un parcours de formation à l'éco-innovation de 6 demi-journées bénéficiant à 12 structures engagées des différents secteurs (industriels, PME/TPE, startups...); une journée de formations aux agents du Développement Economique et 3 journées découvertes d'animation et d'intelligence collective autour de l'éco-conception, de l'économie de la fonctionnalité, etc.

Ces initiatives s'appuient sur un lieu dédié à l'accompagnement et au réseautage des projets d'éco-innovation: la pépinière d'entreprises Crealuz et son atelier de prototypage.

BUDGET réalisé : 72 000 €



Accompagner l'émergence et le développement de l'innovation sociale

Dans le cadre de la feuille de route ESS, le tiers lieu Olha est un projet collaboratif porté par la CAPB, AIBA, et les acteurs locaux, avec pour ambition de développer un espace d'activités « tiers-lieu », le siège de la filière Kintoa, et un espace dédié au porc Kintoa. Cet outil favorisera la création de nouvelles activités économiques et les nouvelles formes de travail.

Démarrage des travaux en 2024

ET ENCORE...

- Lancement d'une démarche de concertation pour la réécriture du Schéma de Développement Economique, qui se veut plus durable ;
- Adoption de la feuille de route Economie Sociale et Solidaire et de la Feuille de route industrie de la santé, dont des actions en faveur d'une santé plus durable ;
- Introduction de critères d'éco-conditionnalité dans le règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : favoriser l'économie productive en répondant aux nouvelles aspirations sociétales, territoriales et environnementales ; spécialiser l'action économique sur 8 filières productives, s'appuyer son modèle technopolitain.

QUELQUES CHIFFRES

4 lauréats de l'appel à projets éco-innovation – Industrie durable et responsable 2023, **50 000 €** attribués

3 entreprises ayant bénéficié d'une aide à l'immobilier d'entreprises en 2022,

455 881 € attribués



Lauréats de l'AAP éco-innovation 2023
Crédits photo : © Fred de Bailliencourt/CAPB

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Contrat résilience et performance	1 500 000€	■ ■ ■ ■
Projet de Pépinière Economie Circulaire : élaboration du cahier des charges et acquisition d'un site en cours	A définir	■ ■ ■ ■
Actions pour une industrie de la santé plus durable	A définir	■ ■ ■ ■
Poursuite des actions de développement pour l'implantation d'une ferme houlomotrice dans le sud aquitain	99 000€	■ ■ ■ ■

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET FORMATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Communauté d'agglomération Pays Basque a pour ambition de faire du Pays Basque un véritable « territoire universitaire », où l'offre de formation, la qualité des équipes de recherche mais également les infrastructures, les modes de vie et les déplacements, répondent au mieux aux aspirations des étudiants et des enseignants-chercheurs, tout en renforçant les liens entre enseignement supérieur, recherche et économie. L'objectif est de poursuivre le développement du Campus Pays Basque et de se positionner comme le second pôle de formation d'ingénieurs de la Région Nouvelle-Aquitaine.

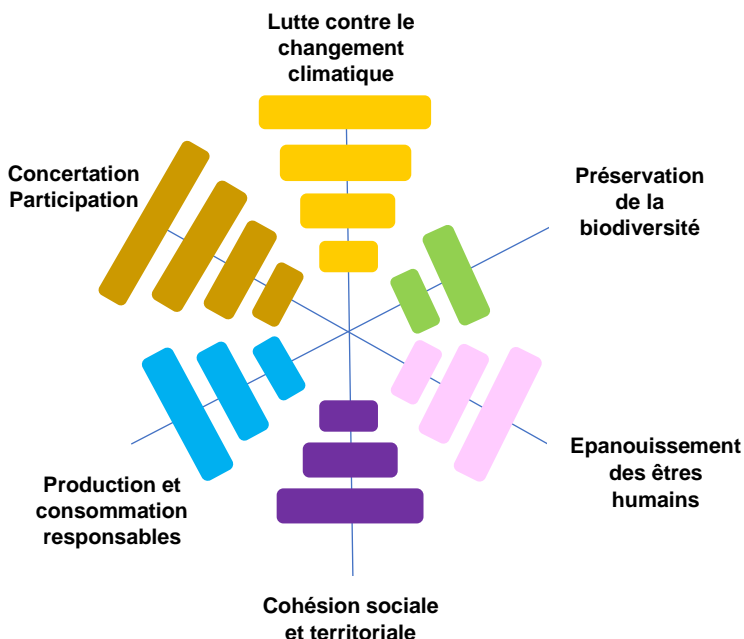
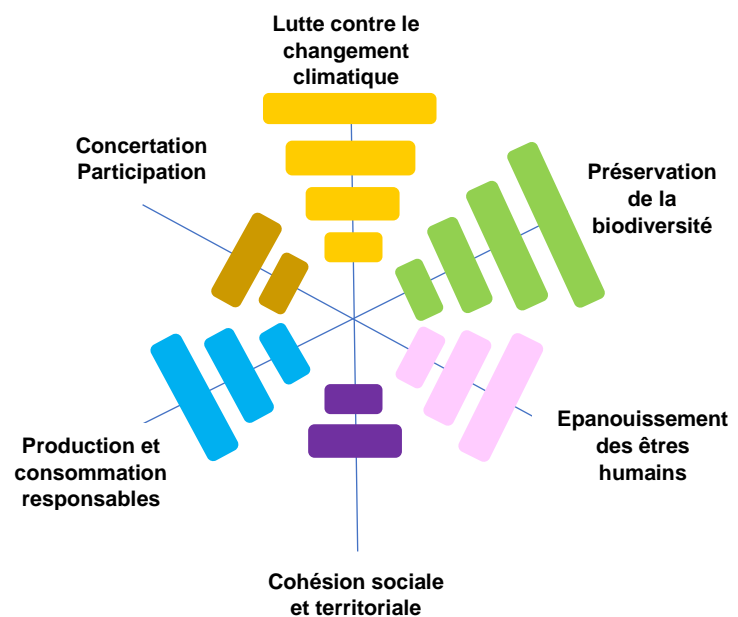
ACTIONS 2023

Recherche et transition écologique

La Communauté d'agglomération Pays Basque poursuit son soutien aux Chaires de Recherche du territoire ayant un lien étroit avec les préoccupations de développement durable :

- Manta : développement de produits durables bio-inspirés ;
- HPC Wave : modélisation numérique des vagues comme solutions environnementales et énergétiques - étude des risques côtiers ;
- OpenCEMS : solutions logicielles pour les environnements connectés et les systèmes d'énergie distribués ;
- ConstrucTerr : conception et utilisation de matériaux pour une construction durable ;
- Challenge scientifique Micropolit : micropolluants émergents dans les écosystèmes.

BUDGET réalisé : 278 500 €



Un effet de levier pour la Recherche de Turbolab

Le financement accordé dans le cadre de l'Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence aux projets de Recherche de la plateforme technologique Turbolab pour les propulsions innovantes, a permis un effet de levier pour l'obtention de financements supplémentaires importants. La Région Nouvelle-Aquitaine a complété notre participation, à hauteur de 130 k€, et l'ANR a labellisé « LabCom » le projet TMACH 4.0, pour près de 400 k€, permettant notamment le recrutement d'un directeur scientifique sur 3 ans.

BUDGET réalisé : 240 000 € sur un budget total de près d'1 M€ pour la Recherche, en plus de la part d'investissement bâtementaire réalisé par la Direction Développement Economique.

ET ENCORE...

Poursuite des appels à projets :

- Recherche Collaborative d'Excellence : renforcement du potentiel des chercheurs sur les domaines stratégiques du territoire.
- Formation : amorçage et consolidation de formations, diversification de l'offre et continuité de parcours jusqu'à bac +5.
- Accompagnement de la Vie étudiante.

Dans le cadre du Schéma de Développement Universitaire, et comme adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022 dans son projet de territoire, la Communauté d'agglomération Pays Basque s'est engagée à l'horizon 2025 à :

- devenir le second pôle de formation d'ingénieurs de Nouvelle-Aquitaine,
- offrir une haute qualité de services aux étudiants sur des campus thématiques attractifs.

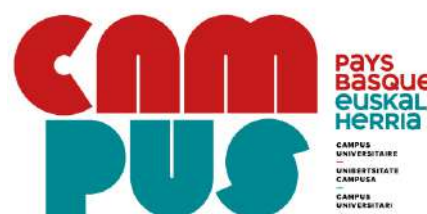
QUELQUES CHIFFRES

22 doctorants et post-doctorants soutenus financièrement dans leurs activités de recherche en 2023.

5 projets soutenus en 2023 dans le cadre de l'Appel à Initiatives de Recherche Collaborative d'Excellence pour un montant de 513 000 €.

6 projets soutenus en 2023 dans le cadre de l'Appel à Projets Formation pour un montant de 131 750 €.

13 projets soutenus en 2023 dans le cadre de l'Appel à Initiatives Etudiantes pour 24 680 €.



Lancement de la marque « Campus Pays Basque » en novembre 2023



PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Poursuite des 3 Appels à Projets	813 k€	
Déploiement de la marque « Campus Pays Basque » lancée en novembre 2023	8 k€	
CPER 2022-2027 dont : le projet de construction ISANUM / Learning Center, arbitrage de la localisation des projets : Campus des Sports et de la Santé, & ID Océan.	6 842 k€	
3 ^{ème} édition du Créathon Pays Basque, permettant de sensibiliser des étudiants issus de diverses formations du territoire à l'entrepreneuriat, tout en fédérant les acteurs de l'écosystème local.	15 k€	

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'année 2023 a été marquée par une forte progression du réseau de transport en commun TXIK TXAK, mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Basque et son Syndicat des mobilités.

Avec 12 Millions de voyageurs, TXIK TXAK progresse de plus de 11% par rapport à 2022, en cohérence avec les objectifs de report modal fixés dans le Plan de mobilités (PdM).

En 2023, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque a acté le déploiement de 800 vélos électriques deux places en libre-service dans 12 communes du Pays Basque et du sud des Landes. En sept mois, près de 110 000 trajets ont été réalisés avec plus de 10 000 utilisateurs uniques. La distance moyenne parcourue par trajet est de 3,1 kilomètres.

ACTIONS 2023

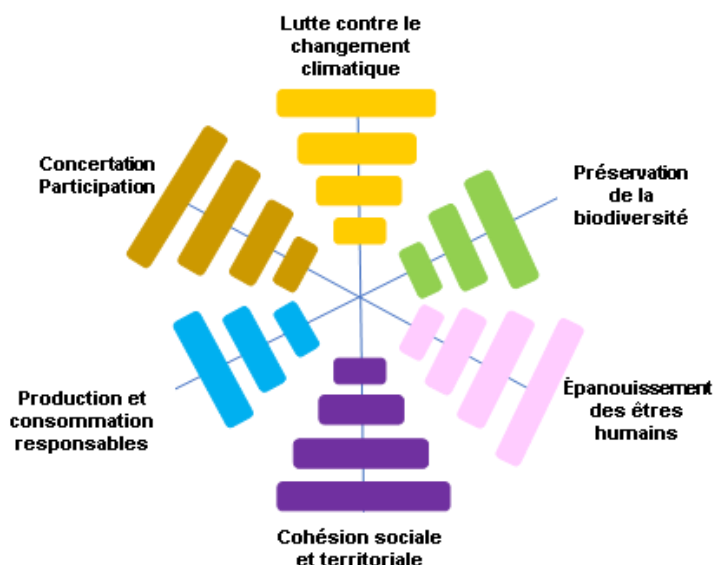
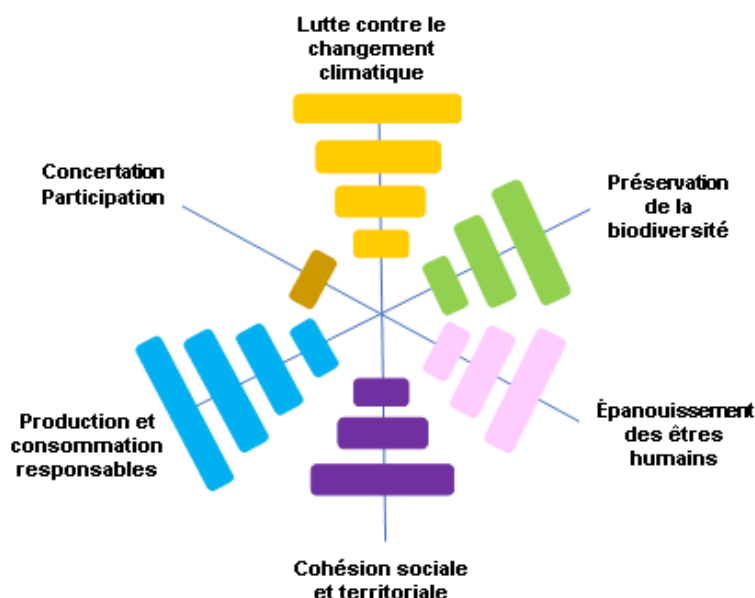
L'électrification des véhicules TXIK TXAK

Depuis 2019, le Syndicat des mobilités assure la décarbonation de ses bus.

Le Syndicat des mobilités est aujourd'hui propriétaire de 114 bus dont le tiers est 100% électrique.

Le réseau littoral TXIK TXAK va poursuivre sa transition énergétique majeure en visant 100% de véhicules propres en 2035, pour plus de 70 M€ d'investissement en véhicules. Cette conversion énergétique s'accompagne du déploiement d'infrastructures de recharge dédiées.

BUDGET réalisé : 5 M€



La fréquentation du réseau TXIK TXAK continue sa progression :

Le Syndicat des mobilités déploie depuis mai 2023 le site Internet TXIK TXAK et l'application mobile éponyme. L'application, qui a été téléchargée plus de 63 000 fois, est notée 4,3/5 sur l'Apple Store.

Les délégations de Service Public sont en cours de renouvellement pour 2024-2032 pour les 3 périmètres (Littoral, Rétro-Littoral et Intérieur). Elles seront attribuées en mars 2024.

BUDGET réalisé :

- fonctionnement : 66.3 M€
- investissement : 6.2 M€

ET ENCORE...

- **Covoiturage** : la campagne d'incitation du Syndicat des mobilités a contribué à tripler le nombre de trajets
- **Livraison des parking relais (Acotz et Chantaco) à Saint Jean de Luz**
- Elaboration de la **Charte logistique urbaine** via le programme national INterLUD
- **Ilôt de Chaleur/Fraîcheur** : le projet TRAM'BUS 2 [sur la section av.Loeb et V.Biraben] a été modélisé, démontrant une réduction des températures au sol jusqu'à -6°C selon les secteurs.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée à faciliter l'accès à toutes les offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle et à réduire l'usage de la voiture individuelle.

QUELQUES CHIFFRES

Données hors fêtes de Bayonne, cars scolaires

- **12 millions** de voyageurs dont 1 millions de voyageurs en 2023, en dehors du périmètre historique du Syndicat des mobilités (correspond aux ex-réseaux Hegobus et Car express)
- **25%** des titres TXIK TXAK (i.e. tous titres confondus) vendus par Carte Bancaire (EMV)
- **65 établissements** engagés dans le **Challenge mobilités 2023**, **945 participants**.



Travaux du Tram'Bus en cours de réalisation entre Saint-Léon et Technocité (achevés à fin 2023)

Perspectives 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
arrêté du périmètre de zone à faible émissions mobilité (zfe-m) - études ; concertation et communication	350 k€	■ ■ ■ ■
infrastructures de recharge pour véhicules électriques (irve) études	40 k€	■ ■ ■ ■
création d'une piste cyclable sur le boulevard du b.a.b. travaux a compter d'octobre 2024	2 M€	■ ■ ■ ■
réseau express basco landais (rebl) lancement de l'expérimentation d'aménagement intégré txik txak + ter sur la ligne bayonne-cambo-st jean pied de port	20 k€/an pour le SMPBA	■ ■ ■ ■
voirie d'intérêt communautaire (vic) éclairage public : passage au led, maintenance & entretien dont espaces verts sur les p+r	400 k€ (éclairage) 200 k€ (entretien) 1 M€ (tvx voies)	■ ■ ■ ■
tram bus démarrage des travaux dans le secteur maignon – sutar le tram'bus est attendu à bassussarry mi-2026.	4,5 M€ secteur Maignon – Sutar en 2024	■ ■ ■ ■

Agriculture et Agroalimentaire

CONTEXTE ET OBJECTIFS

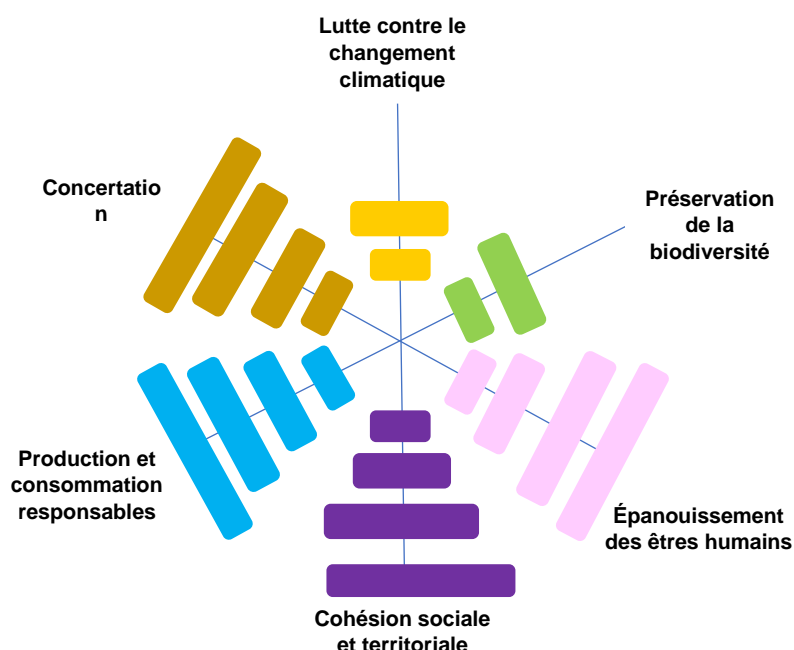
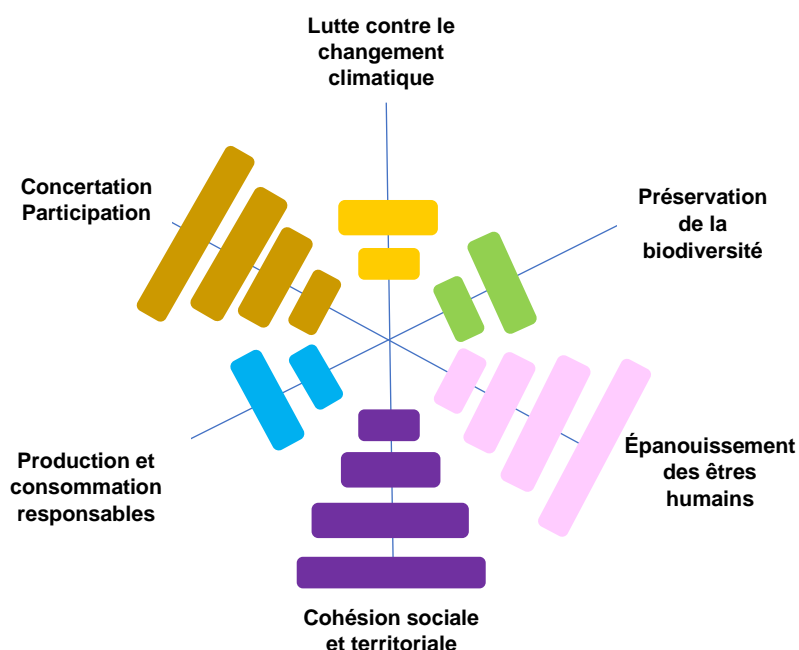
L'année 2023 a été marquée par des prises de décisions fortes de la part de la CAPB pour répondre aux enjeux climatiques et économiques actuels. Un plan sécheresse inédit a été voté en juillet 2023 afin d'anticiper le manque prévisionnel d'eau d'ici 2040 dû au changement climatique. La CAPB a également lancé des actions en faveur de la préservation du foncier agricole et de la transmission des exploitations, et poursuit son engagement pour le revenu des agriculteurs, notamment au travers du développement des filières agricoles locales et de la transformation agroalimentaire des produits.

ACTIONS 2023

Expérimentation installation/transmission des exploitations agricoles en Soule

La CAPB porte une étude expérimentale sur le territoire de la Soule en partenariat avec les institutions agricoles locales que sont la Chambre d'agriculture et Euskal Herriko Laborantza Ganbara, mais aussi avec les opérateurs fonciers, SAFER et EPFL. Cette étude consiste à réaliser un diagnostic concernant la transmission en rencontrant des agriculteurs de plus de 55 ans. En parallèle, la sensibilisation de potentiels porteurs de projets HCF est envisagée, par le biais de témoignages de paysans s'étant installés HCF, ou ayant eux-mêmes transmis à un porteur de projet non issu du milieu familial.

Budget réalisé: 50 000 €



Construction d'une pépinière agroalimentaire et généraliste à Aicirits

L'objectif de la pépinière est **d'accueillir des entreprises agroalimentaires** en création ou en développement (location courte durée), de créer un lieu de référence en Amikuze autour de l'agroalimentaire. Les travaux seront terminés en 2024. Plusieurs volets énergétiques et environnementaux font partie intrinsèques du projet :

- ✓ Architecture bioclimatique
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques.
- ✓ Utilisation de matériaux biosourcés notamment en bois
- ✓ Faible impact carbone du projet sur l'ensemble de son cycle de vie

BUDGET réalisé : 1 041 250 € TTC

ET ENCORE...

- ERREKAGRI 2 : aides pour la gestion et l'économie d'eau sur les fermes
- Contrats d'engagement pour les filières
- Lancement d'une étude pour l'économie d'eau - entreprises agroalimentaires
- Traitement des données RGA 2020
- Datavizz challenge 2023
- Réhabilitation de la STEP de l'abattoir de Mauléon

Dans son plan sécheresse adopté en Conseil Communautaire le 1er juillet 2023, la Communauté Pays Basque s'est engagée notamment à accompagner les exploitations agricoles pour la protection, la gestion et l'économie de l'eau dans les exploitations. Elle s'est aussi engagée dans l'accompagnement des entreprises agroalimentaires pour la réduction de leurs consommations en eau et la réutilisation des eaux usées.

QUELQUES CHIFFRES

- ERREKAGRI 2023 : 96 k€ attribuées à **14 exploitations**,
- Appels à projets : **3 appels à projets, 21 lauréats**, 200k€ de subventions attribuées
- Règlement d'aides à l'immobilier pour les entreprises répondant aux critères d'éco-conditionnalité : 223 k€ en 2023
- Contrats filières : **16 filières accompagnées** en 2023 pour 350k€ de subventions.



Bassin de stockage d'eau de pluie. Crédit

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Lancement dispositif « Petites Fermes » : diagnostic, aides à l'installation et aides au maintien des petites fermes	400 K€	■ ■ ■ ■
Etude de préfiguration d'une foncière agricole publique	Non Défini	■ ■ ■ ■ ■
Abattoir de Mauléon : lancement de 3 diagnostics : eau, énergétique (électrique), photovoltaïque.	123 K€	■ ■ ■
Lancement des contrats résiliences performances pour financer les entreprises notamment agroalimentaires pour des actions en lien avec les 3 piliers suivants : transition écologique et énergétique, amélioration de la productivité, innovation-résilience	Non défini	■ ■ ■

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EUROPÉENNE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

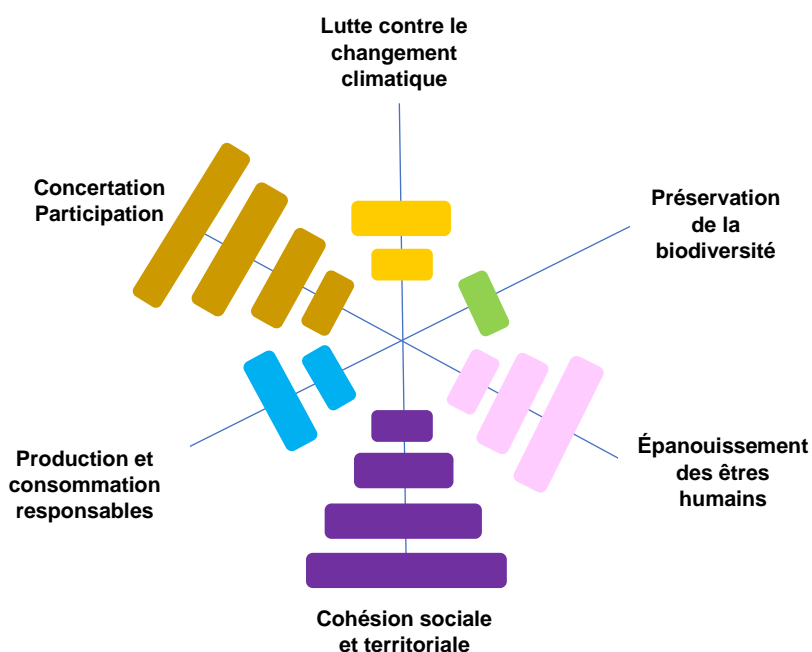
En 2023, la Communauté Pays Basque a poursuivi sa politique transfrontalière et européenne pour le développement et le rayonnement du territoire transfrontalier basco-navarrais à l'échelle européenne, dans le respect des exigences du Plan Climat Pays Basque. Elle a accompagné la réalisation de projets européens et transfrontaliers, déployé une stratégie territoriale intégrée Pays Basque 2021-2027, consolidé des partenariats et réseaux transfrontaliers, et soutenu des initiatives locales transfrontalières grâce à son fonds de soutien dédié.

ACTIONS 2023

Lancement des fonds européens pour le Pays Basque

Pour favoriser une démarche ascendante, en 2023, les instances de gouvernance associant acteurs publics et privés du territoire ont été créés. Une procédure de sélection des projets objective, non discriminatoire et transparente a également été mise en place via une grille valorisant les projets les plus vertueux en matière de développement durable et de partenariat. Ce processus intègre une gestion transparente des conflits d'intérêt des membres de la gouvernance.

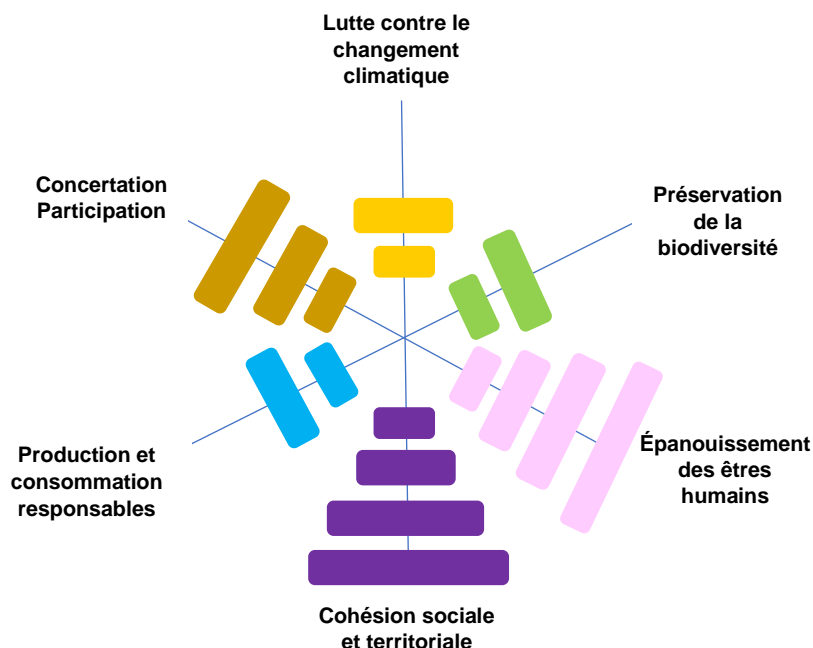
BUDGET : 10,8 M € de crédits européens sur la période 2023-2027



Cours d'été transfrontaliers : pour un partage des savoirs

La 2^e édition des Cours d'été Transfrontaliers s'est tenue en juillet 2023 à Bayonne. Elle a été coorganisée par les universités et les institutions du territoire, parmi lesquelles la CAPB. 12 cours ont abordé des thèmes d'actualités sous un angle transfrontalier : changement climatique, intelligence artificielle, cinéma, éducation, économie sociale etc. Cet événement, donné dans les trois langues du territoire transfrontalier, est ouvert au grand public et gratuit. Il a réuni plus de 1 000 participants et sera renouvelé en 2024.

BUDGET réalisé : 23 687 € TTC



ET ENCORE...

- 17/11 : journée de lancement des Financements européens pour le Pays Basque : accueil de 200 participants

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : intégrer la transition et la cohésion dans toutes ses coopérations, construire une coopération transfrontalière ambitieuse, pour développer des projets communs.

QUELQUES CHIFFRES

- **7 projets transfrontaliers** soutenus par le Fonds de soutien aux Initiatives transfrontalières de la CAPB
- **4 projets retenus** sur les 5 nouveaux projets montés en partenariat transfrontalier dans le cadre des appels à projets POCTEFA 2021-2027 (objets en lien avec le littoral, l'eau, la montagne, la culture)



Lancement des financements européens pour le Pays Basque à la Cité des Arts le 17 novembre 2023

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Rencontres transfrontalières 2024	70 k€	
3ème édition des Cours d'été transfrontaliers	20 k€	
Fonds européens territorialisés : déployer une communication à faible impact environnemental	20 k€	
Faciliter l'accès aux fonds européens par un accompagnement dédié	218 k€	

PRÉVENTION, COLLECTE, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

CONTEXTE ET OBJECTIFS

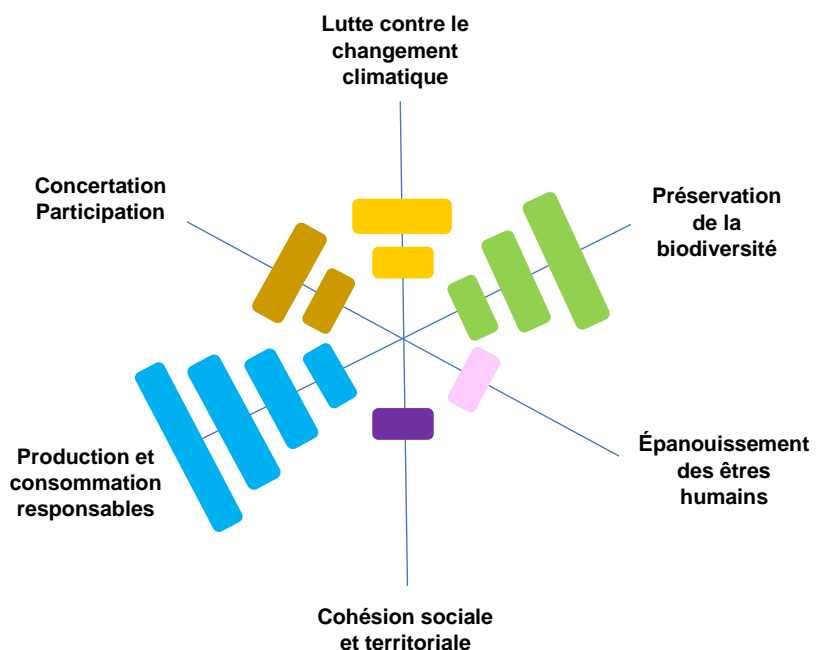
En application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques a été rendue effective au 1^{er} janvier 2023. L'application de cette nouvelle réglementation permettra de valoriser davantage ce type de déchets. En parallèle, la Redevance Spéciale est mise en place progressivement sur tout le territoire d'ici 2025. Et le nouveau schéma de collecte, répondant aux besoins des usagers en tout point du territoire, continue d'être déployé progressivement en vue d'une meilleure harmonisation et optimisation du service.

ACTIONS 2023

L'extension des consignes de tri

Cette simplification des consignes de tri des emballages plastiques constitue une nouvelle étape d'envergure dans la politique de gestion des déchets de notre territoire. Elle a permis d'augmenter les tonnages collectés pour recyclage de **plus de 27%** en 2023.

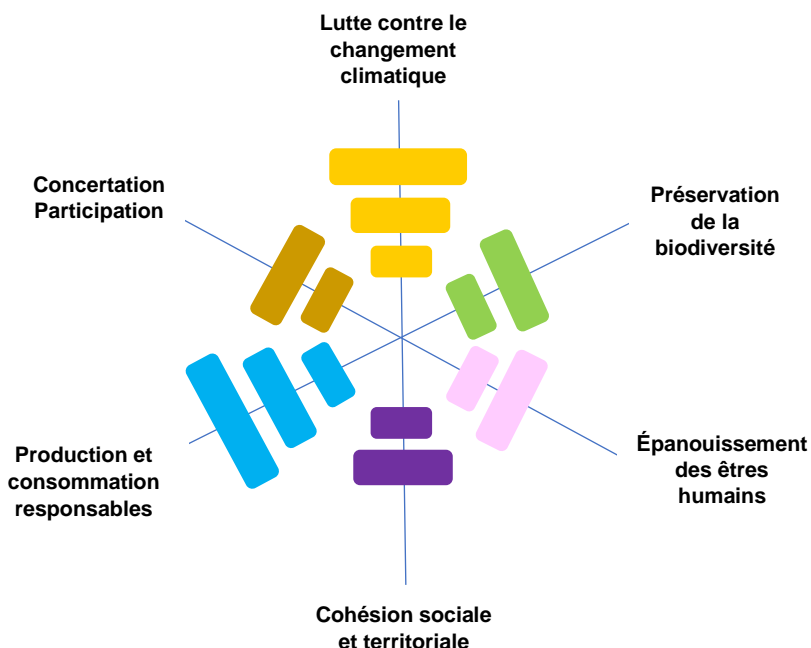
Ce changement a également été l'occasion d'homogénéiser les consignes de tri : le papier est à présent collecté en mélange avec les emballages sur tout le Pays Basque. La lisibilité du service est améliorée pour le citoyen dont le geste est grandement facilité.



Poursuite des réformes de collecte

Les réformes ont pu être menées à bien en Amikuze, ainsi qu'à Bayonne, Saint Jean de Luz et Hendaye (pour la partie collectée en porte-à-porte).

Les objectifs sont multiples : diminuer les tonnages d'ordures ménagères, augmenter les tonnages mieux triés, et optimiser les collectes.



ET ENCORE...

- Mise en place progressive de la Redevance Spéciale sur tout le territoire (facturation à 50% du tarif en 2023)
- Edition et diffusion d'un guide pratique des déchèteries destiné aux usagers.

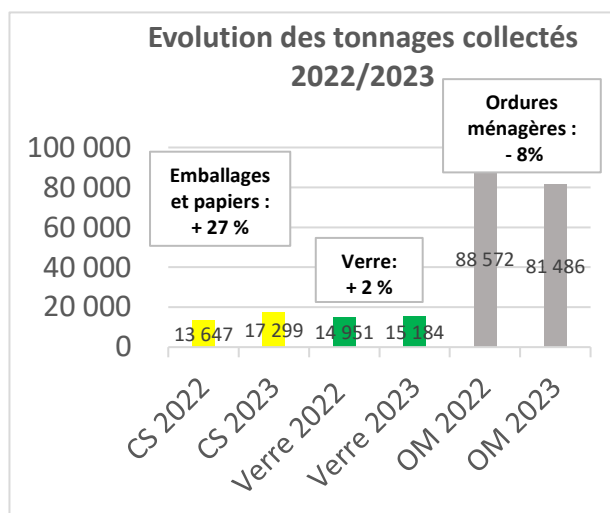
Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : inscrire la politique des déchets dans la transition énergétique et l'économie circulaire, développer le tri et favoriser la valorisation des déchets.

QUELQUES CHIFFRES

- 8%, ou – 7 000 tonnes, c'est la baisse des ordures ménagères collectées grâce aux réformes mises en œuvre en faveur du tri. C'est l'équivalent de la production cumulée de la Soule, de la Basse Navarre et du Pays de Bidache.



Campagne de communication sur le tri et le recyclage



+ 27% ou + 3 650 tonnes d'emballages et de papiers collectés en un an : une augmentation sans précédent.

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Poursuite des réformes de la collecte sur Biarritz, Garazi-Baigorri, Hasparren, Arbonne, Ahetze, Sare, Hendaye (Apport Volontaire).	6,7 M €	
Déploiement du tri à la source des biodéchets par l'intensification du compostage individuel et collectif	250 000 €	
Création d'une zone de réemploi sur la déchèterie de Villefranque.	1 M €	

TOURISME DURABLE

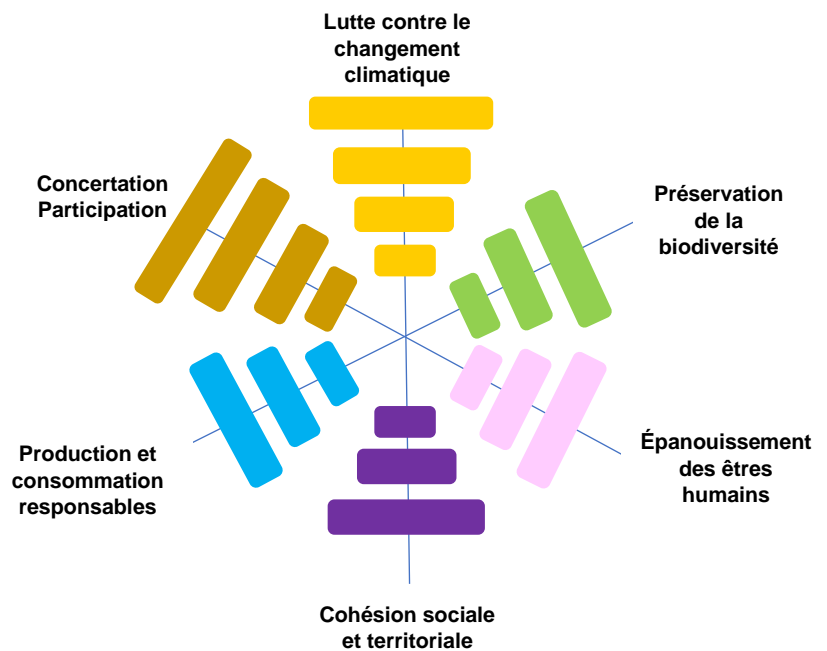
CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2023, la Direction Tourisme a poursuivi son travail sur l'élaboration d'une stratégie touristique pour le Pays Basque, en vue de la proposer au vote début 2024. Le document met au premier plan le respect du territoire et de ses habitants, le contexte d'urgence climatique et énergétique, et le nécessaire accompagnement des acteurs à la transformation du tourisme.

ACTIONS 2023

Consolidation de la stratégie Tourisme durable

Renforcement de l'ambition de la stratégie en lien avec le changement climatique, et présentation du projet sur les pôles territoriaux afin de compléter et préciser les chantiers à ouvrir.

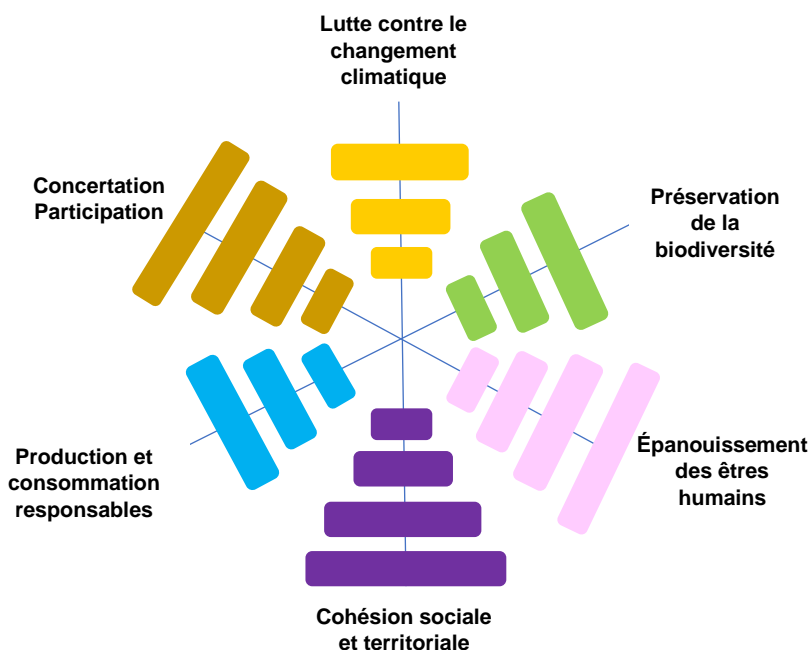


Finalisation du GR® de Pays Tour du Labourd / Lapurdiko itzulia

Aménagement d'un itinéraire entre Anglet et Sare qui s'adosse sur le GR® 8 Littoral et le GR® 10 pour proposer un tour de pays en 6 étapes, en train et bus sur toutes les étapes.

Site VTT labellisé FFC Pays Basque Xiberoa

Finalisation de l'étude et définition du projet de réseau : une offre de 21 itinéraires VTT / VAE. Lancement des marchés de travaux et achats de mobilier début 2024.



ET ENCORE...

- Déploiement du volet Tourisme du règlement d'aide à l'immobilier avec éco-conditionnalités
- Initiation d'un travail sur la gestion des flux touristiques sur des sites sensibles (montagne, littoral, ville) et candidature à un AMI national (Atout France/ADEME)

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à : assurer un tourisme durable, respectueux du cadre de vie des habitants.

QUELQUES CHIFFRES

2 nouveaux chargés de mission pour compléter l'équipe Tourisme de la CAPB

35 000 € de subventions accordées dans le cadre du règlement d'aide à l'immobilier (hébergements touristiques)

Aménagement du GR® de Pays Tour du Labourd / Lapurdiko itzulia entre Anglet et Villefranque : **linéaire de 66 km.**



Randonnée accompagnée à Urkulu dans le cadre du programme «10 mois, 10 randos »

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Présentation au vote du Conseil communautaire de la Stratégie Tourisme Durable Pays Basque		■ ■ ■ ■ ■ ■
Phase 1 de l'étude PLR 2 (audits terrain, étude de faisabilité, définition de l'avant-projet)	41 150 €	■ ■ ■ ■
Aménagement du site VTT Pays Basque Xiberoa	110 000 €	■ ■ ■ ■
Déploiement du règlement d'aide à l'immobilier (hébergements touristiques)	100 000 €	■ ■ ■
Travail sur la gestion des flux touristiques	30 000 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Candidature à la marque d'Etat Destination pour tous		■ ■ ■

Deuxième partie :

**ADMINISTRATION ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

MOBILITÉS DURABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Conformément aux objectifs de l'Axe 1 de son Projet de Territoire qui vise à préserver les ressources, de l'ambition «T.V.1. DÉCARBONER LE MIX-ÉNERGÉTIQUE DE LA MOBILITÉ » de son plan de mobilité territorial, et de l'Axe 9 « Exemplarité de la Communauté » de son Plan Climat, la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuit activement la sortie progressive des véhicules thermiques de sa flotte par le développement de l'électromobilité, afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des particules inhérentes à la mobilité de ses agents.

ACTIONS 2023

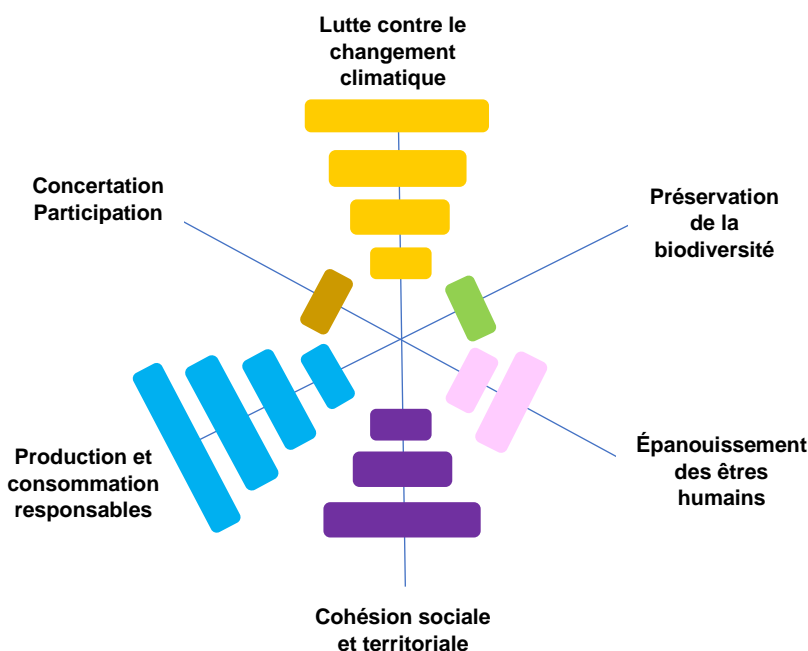
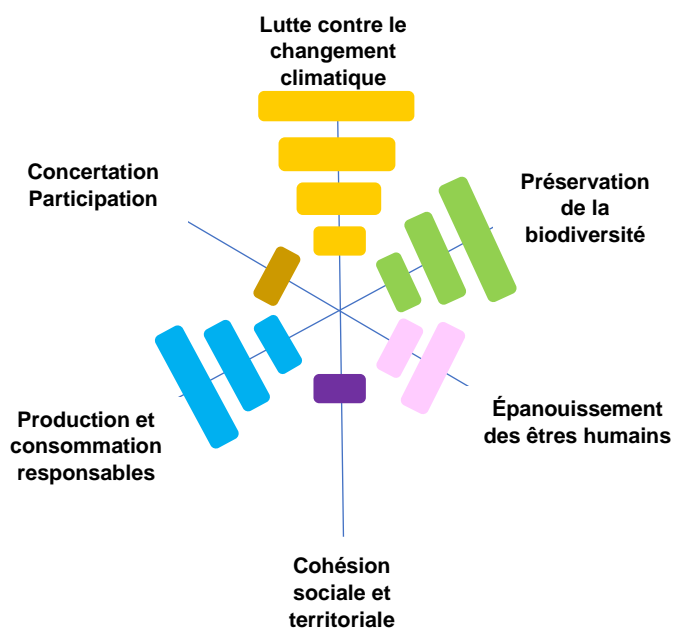
Verdissement de la flotte automobile communautaire

En décembre 2023, on dénombre 53 véhicules électriques (50) et hybrides (3) en circulation, sur un total de 287 véhicules légers de service propriété de la CAPB.

5 véhicules électriques sont actuellement en commande et seront livrés à l'été 2024, en substitution de véhicules thermiques polluant de plus de 10 ans.

La CAPB poursuit ainsi son effort d'investissement pour s'inscrire dans la trajectoire nationale de décarbonation des transports terrestres.

BUDGET réalisé : 275 000 € TTC sur un total de 466 k€ engagés pour l'achat de 17 véhicules en 2023 (dont 10 électriques)



Maillage en IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques)

La poursuite de l'électrification du parc automobile nécessite inévitablement de doter les sites ou les bâtiments communautaires de nouvelles IRVE permettant d'optimiser la durée de la recharge. En 2023, 4 nouveaux dispositifs de recharge ont ainsi été déployés à la station d'épuration du Pont de l'Aveugle à Anglet, dont l'espace de recharge existant a fait l'objet d'une requalification intégrale, ainsi qu'à la Maison de Santé Pluridisciplinaires de Tardets-Sorholus.

Ces nouvelles installations viennent s'ajouter aux 32 points de charge déjà existants pour les porter à un total de 38.

BUDGET réalisé : 25 600,00 € TTC

ET ENCORE...

- Achèvement de l'élaboration du Plan de Mobilité Employeur (PDME) pour une approbation au premier trimestre 2024, puis lancement d'actions auprès de tous les agents de la CAPB pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.
- Lancement de la démarche collaborative de déploiement des IRVE, avec tous les acteurs du territoire (communes, SMPBA et TE64) suite à l'approbation du SDIRVE (Schéma Directeur des IRVE) par le préfet en novembre 2023.

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à devenir un territoire bas carbone et moins polluant (engagement n°2), pour en faire un territoire résilient.

QUELQUES CHIFFRES

18,5 % de la flotte automobile de la CAPB composée de véhicules électriques et hybrides fin 2023.

2 nouvelles IRVE déployées sur les sites de la CAPB.

PERSPECTIVES 2024



IRVE à la station d'épuration du Pont de l'Aveugle à Anglet



Véhicule électrique (Renault Zoé)



Véhicule électrique intermédiaire (Citroën Ami)

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Poursuite du verdissement de la flotte automobile (une dizaine de commandes en 2024)	300 k€ TTC	■ ■ ■ ■ ■ ■
Acquisition d'un logiciel de gestion de la flotte automobile	Phase 1 : 25 k€ HT	■ ■ ■ ■ ■ ■
Etude d'élaboration de la stratégie de décarbonation	50 k€ HT	■ ■ ■ ■ ■ ■
Poursuite du déploiement des IRVE sur les sites de la CAPB, en particulier ceux qui sont dotés de véhicules électriques	30 k€ HT	■ ■ ■ ■ ■ ■
Concertation citoyenne pour la mise en œuvre de la zone à faible émission – Mobilité (ZFE-m) dans les zones urbaines	Non concerné	■ ■ ■ ■ ■ ■
Adoption du PDME et mise en œuvre	Non concerné	■ ■ ■ ■ ■ ■

CONSOMMATIONS RESPONSABLES DES RESSOURCES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Conformément aux objectifs de l'Axe 1 de son Projet de Territoire qui vise à préserver les ressources, et de l'Orientation 2 du PCAET Pays Basque, « Devenir un Territoire à Énergie Positive à 2050 », la Communauté d'Agglomération Pays Basque souhaite concrétiser localement le triptyque Négawatt de la sobriété, de l'efficacité et du développement des énergies renouvelables.

ACTIONS 2023

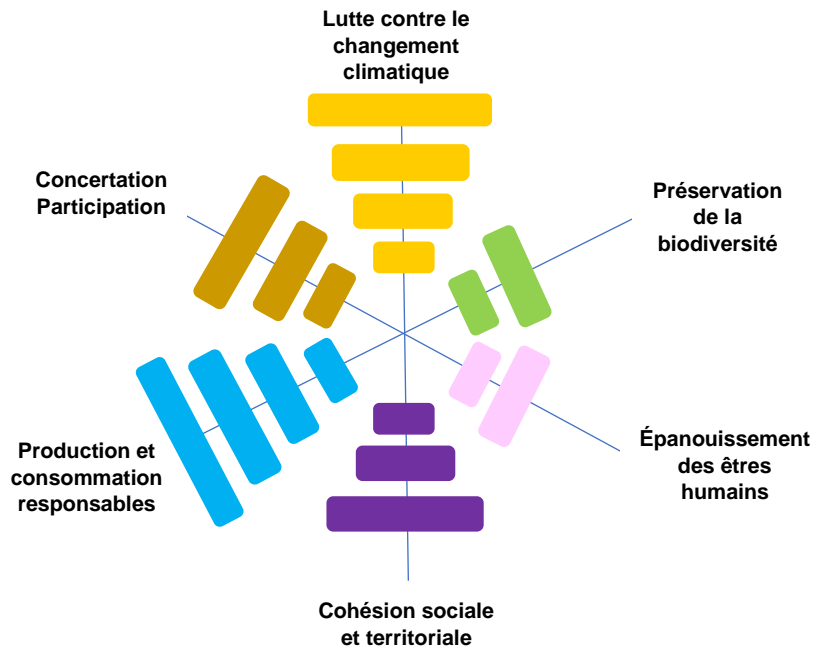
Renouvellement des marchés de fourniture d'électricité pour la période de livraison 2024/2025

En 2023, la CAPB a procédé, pour elle-même et pour le compte des partenaires du groupement d'achat d'énergie qu'elle coordonne, au renouvellement du marché de fourniture d'électricité.

L'achat porte sur **69 GWh d'électricité renouvelable** pour la période de livraison 2024/2025, pour un achat global de 119 GWh. La démarche intègre 8 communes et 15 satellites (offices de tourisme, syndicats, CCAS...) du territoire.

Pour la CAPB, l'intégralité de l'énergie est issue d'énergie renouvelable (EnR).

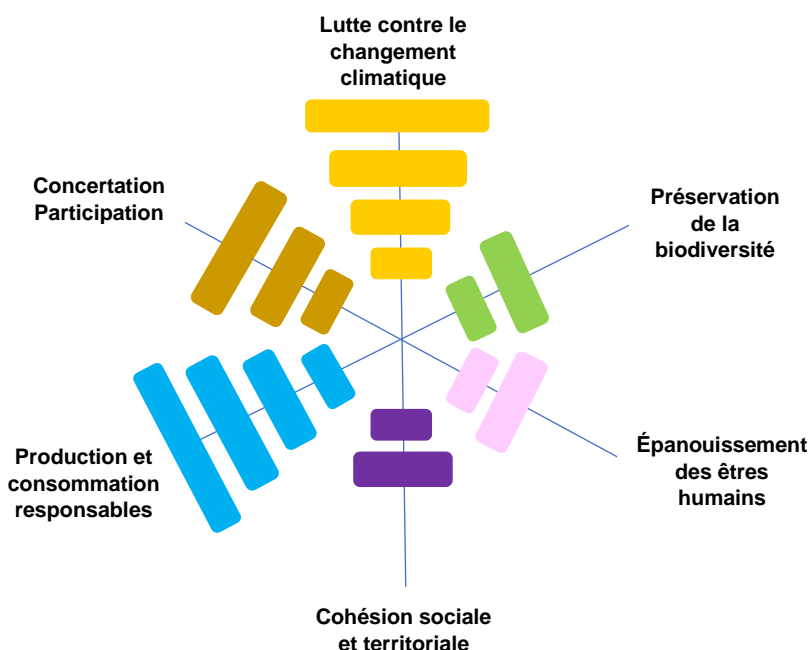
BUDGET prévisionnel : 5,21 M€ TTC



Etude d'effacement électrique

Pour garantir l'équilibre du réseau électrique, et limiter le recours à des sources de production dites de pointes, souvent coûteuses et émettrices de CO₂, la CAPB envisage des mesures d'effacement électrique et de décaler ainsi ses usages électriques en période de pointe. Elle a ainsi engagé des études sur 34 sites (dont certains relevant des périmètres de Bil Ta Garbi et du Syndicat des Mobilités) afin de caractériser la faisabilité d'actions d'effacement en 2024. Ce dispositif fait l'objet d'un accompagnement financier du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE) porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

BUDGET réalisé (études) : 20 500 € TTC



ET ENCORE...

- Révision et poursuite de l'animation du **Plan de Sobriété** à destination des agents de la CAPB,
- Re conduite de l'implication de la CAPB dans le **dispositif EcoWatt porté par RTE,**
- CAPB, lauréate du « **Fonds Chêne : Saison 1** » dans le cadre du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (**ACTEE**), et candidate pour le « **Fonds Chêne : Saison 2** », destiné à lever l'ensemble des freins que les collectivités peuvent rencontrer en amont du passage en phase travaux de **renovation énergétique de leur patrimoine.**

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à mobiliser des outils pour généraliser des comportements de sobriété dans tous les usages de l'énergie et lutter contre le gaspillage. L'objectif est une réduction de 16 % des consommations finales à 2030 par rapport à la situation de référence (2019).

QUELQUES CHIFFRES

100 % de l'énergie électrique consommée par la CAPB est, soit issue d'une source de production renouvelable, soit fait l'objet d'un certificat de garantie d'origine attestant que l'équivalent de sa consommation d'électricité est réinjectée dans le réseau sous forme d'électricité renouvelable.

70 % minimum, c'est la baisse de puissance engendrée par les usagers de la Maison de la Communauté Nive-Adour le 30 novembre 2023, lors de la **journée test EcoWatt.**

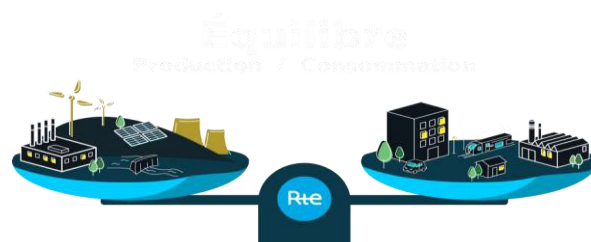


Figure : Equilibre de l'offre et de la demande sur le réseau électrique. Source : RTE

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Etude pour une diversification de la stratégie de fourniture et d'achat d'énergie permettant une augmentation de la part d'énergie produite localement dans le mix énergétique de la CAPB.	10 000 € TTC	■ ■ ■ ■

BÂTIMENTS DURABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

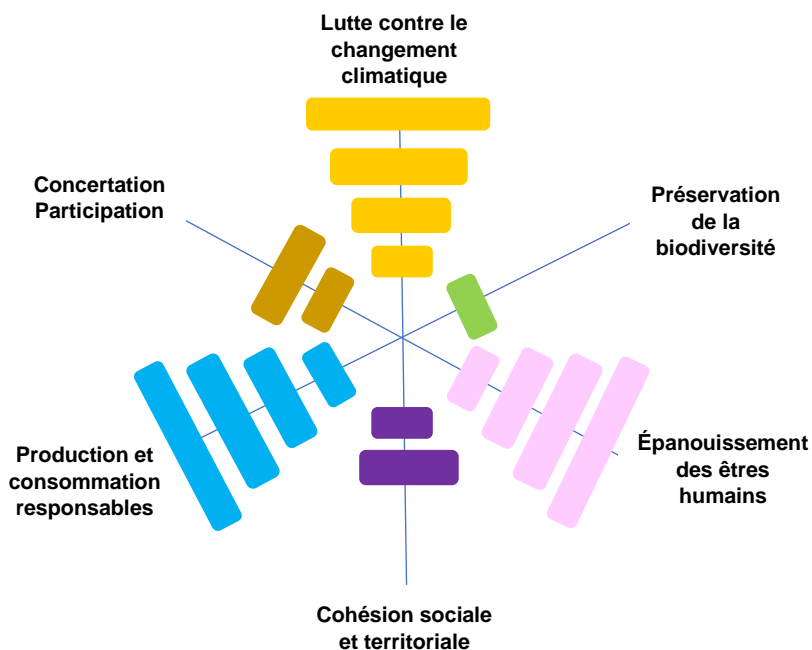
Conformément aux objectifs de l’Axe 1 de son Projet de Territoire qui vise à préserver les ressources, et de l’Axe 9 « Exemplarité de la Communauté » de son Plan Climat, la Communauté d’Agglomération Pays Basque poursuit la rénovation et la construction de bâtiments communautaires ainsi que le développement des énergies renouvelables sur son patrimoine, au service d’une réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la facture énergétique et pour un confort accru des usagers.

ACTIONS 2023

Rénovation et construction exemplaire de la crèche Mamurrak

La CAPB a rénové et agrandi le multi-accueil Mamurrak située à Espelette. Cette réalisation porte sur 420 m² de bâti. Elle présente un haut niveau de performance énergétique en privilégiant une approche bas carbone et la mise en œuvre de solutions passives, faiblement consommatrices en énergie (mur à inertie, brises soleil, puits canadien, ballon thermodynamique...). La crèche est par ailleurs le premier bâtiment de la CAPB construit en paille, matériau biosourcé d’impact carbone nul, très isolant énergétiquement et phoniquement. L’opération a été désignée lauréate de l’Appel à Projets « Bâtiment du Futur » de la Région Nouvelle Aquitaine.

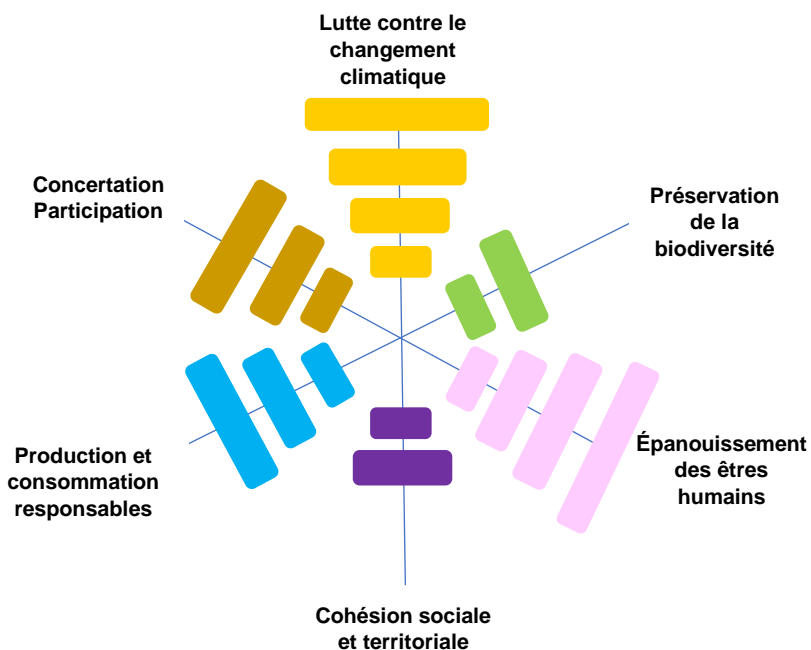
BUDGET réalisé: 1 525 500 € TTC



Mise en œuvre du Plan Solaire Communautaire

Suite à l’adoption du « Plan Solaire » en juillet 2021, la CAPB a engagé la conception et la réalisation, sur son patrimoine communautaire, de 6 projets solaires photovoltaïques en autoconsommation, totalisant une puissance installée de 800 kWc: la capitainerie du Port de plaisance à Anglet; les stations d’épuration du Pont de l’aveugle à Anglet et d’Urt ; le centre d’évocation du paysage « Ostavals » à Ostabat-Asme ; la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Aïcirits-Camou-Suhast ; ainsi que la ferme agro alimentaire « Agrizarbel ».

BUDGET réalisé: 110 000 € HT
engagé: 515 000 € HT



ET ENCORE...

- Autres rénovations exemplaires : Maison des Services au Public Garazi Baigorri, Pôle Petite Enfance " Espace Xitoak " à Saint-Pierre-d'Irube.
- Constructions exemplaires : centre d'évocation du paysage Ostavals à Osatba-Asme, Pôle Economique Sociale et Solidaire à Bayonne, Tiers-lieu Olha à Banca, Salle des sports de Baigorri

Dans son projet de territoire adopté en Conseil Communautaire le 9 juillet 2022, la Communauté Pays Basque s'est engagée à accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi qu'à augmenter la production d'énergies renouvelables. Ces 2 actions font partie intégrante des 8 axes de la première programmation du Plan Climat 2021-2026.



Installation solaire de la capitainerie du port de plaisance du Brise-Lames à Anglet (source : @CAPB)

QUELQUES CHIFFRES

434 kWc de puissance photovoltaïque installée sur 1,9 MWc visés, soit 1/4 de l'objectif atteint.

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Rénovation de la maison de services au public Garazi Baigorri	1 424 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Achèvement du centre d'évocation du paysage Ostavals à Ostabat-Asme	3 300 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction du pôle économie sociale et solidaire (PESS) à Bayonne	9 820 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction du tiers-lieu Olha à Banca	2 946 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction de la salle des sports de Baigorri	6 400 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction du Pôle petite enfance « espace Xitoak » à Saint Pierre d'Irube	3 200 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction de la pépinière agroalimentaire d'Amikuze	4 676 811 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction de l'école d'ingénieurs ISANUM et du learning center sur le campus Montauray	12 300 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■
Construction du Pôle d'échange multimodal de Maignon	15 200 000 € TTC	■ ■ ■ ■ ■

TRI DES DÉCHETS, RECYCLAGE, RÉEMPLOI

CONTEXTE ET OBJECTIFS

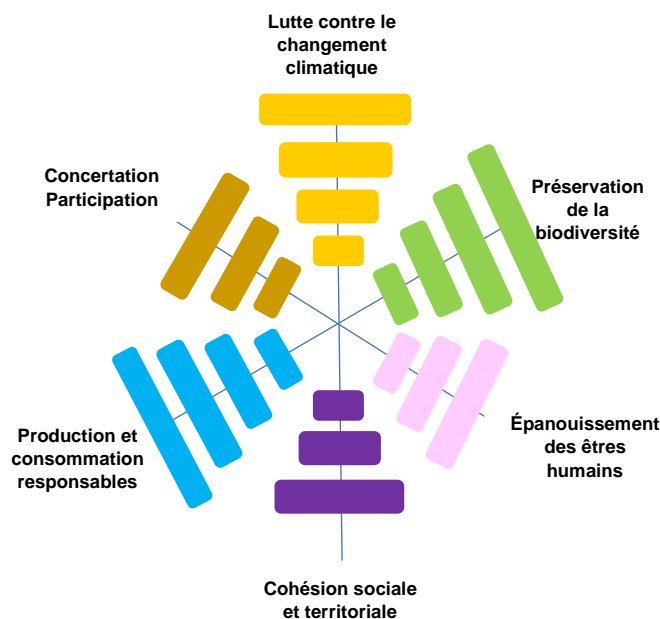
La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée, dès sa création, à mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des déchets générés par son activité. Dans le cadre du déploiement de son patrimoine bâti, elle met en place des opérations exemplaires de déconstruction sélective et reconstruction.

ACTIONS 2023

Chantier de déconstruction du centre contrôle poids lourds au Centre européen de la zone de Frêt

400m² de hangar et 160 m² de bureaux de l'ancien centre de contrôle poids lourds du Centre européen de fret (CEF) ont fait l'objet d'une déconstruction sélective. La structure métallique du bâtiment est récupérée par l'entreprise Alkar pour un nouveau bâtiment communautaire de centre technique à Saint-Palais. Les matériaux de second œuvre comme les toilettes, les menuiseries intérieures ou l'isolation en laine de verre seront pour leur part valorisés par l'association Patxa'ma grâce à des filières de seconde main locale. Hors charpente métallique, 4.1 tonnes de matériaux ont été détournés de la benne, dont 0.9 tonnes directement réemployés (sanitaires, fenêtre, LED, extracteurs de gaz d'échappement) et 3.2 tonnes de matériaux revendus pour être réutilisés.

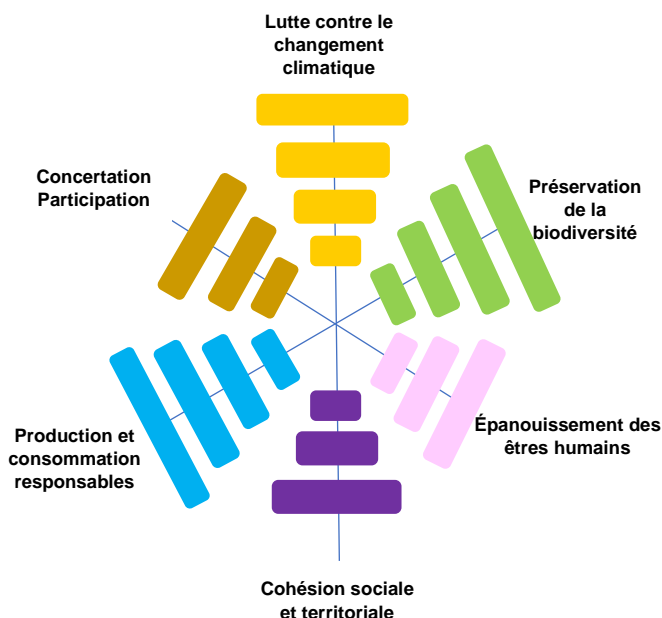
BUDGET réalisé : 129 373 € HT



Chantier de déconstruction au Port du Brise-Lames à Anglet

La modernisation du fonctionnement du port et notamment la réorganisation de sa zone de technique de mise à l'eau, de carénage et d'hivernage des bateaux rendait nécessaire la déconstruction de 1800m² de bâtiments d'activités vétustes et inoccupés. Un diagnostic ressource réalisé par la maîtrise d'œuvre en l'occurrence : LA MINGA, IDRE et ALDE, sur l'ensemble des bâtiments a permis de mettre en évidence le potentiel de ré-employabilité de certaines structures et matériaux. Ainsi, après les travaux de désamiantages, les entreprises Hualde et Goyhetche ont procédé à la dépose soignée de l'entièreté de la structure métallique d'un hangar représentant 12 tonnes environ et de 4 poutres-portiques en lamellés collés de 14m de portées. Ces lots de matériaux ont été vendus par la CAPB (régie autonome du port) par le biais d'Agorastore. Les poutres en bois ont été acquises par un agriculteur des Charentes Maritimes et la structure métallique trouvera sa seconde vie dans le Cantal. Grâce à ses reventes, la CAPB a évité la mise à la benne de ces matériaux encore en état de servir et a fait recette de 12 000 € environ.

BUDGET réalisé : 155 509 € HT



ET ENCORE...

- Ateliers de travail avec l'association 3AR portant sur l'intégration de l'économie circulaire dans les marchés publics du BTP.
- Dépose soignée Ferme d'Arberats
- Déconstruction d'une bâtisse à Bayonne

Dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en Conseil Communautaire le 19 juin 2021, la Communauté Pays Basque s'est engagée à accompagner le développement de l'économie circulaire dans la filière du Bâtiment et des Travaux Publics.

QUELQUES CHIFFRES

Bilan Centre de contrôle technique poids lourd du CEF :

- **4,1 tonnes** de matériaux sauvés de la benne
- **3,2 tonnes** de matériaux réemployés via la revente
- **0,9 tonnes** de matériaux réemployés par la CAPB, soit 7 700 € d'achats de matériaux neufs évités.

Bilan Ferme d'Arberats :

- **4,2 tonnes** de matériaux sauvés de la benne
- 50 m² de plancher et 46 chevrons en chêne massif, 6 menuiseries, 1 lavabo en céramique destinés au réemploi via la revente

Bilan déconstruction bâtisse Bayonne :

- **60% de matériaux^(*) valorisés**

(*) Gravats, déchets verts, métaux



Figure 1 - Déconstruction sélective de l'ancien centre de contrôle poids lourds du CEF de Mouguerre



Figure 2 - Déconstruction sélective Port du Brise-Lames d'Anglet

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Prise au capital de la SCIC SARL à capital variable Patxa'ma	20 000.00 €	■ ■ ■ ■ ■ ■
Intégration de l'économie circulaire dans les marchés publics BTP sous maîtrise d'ouvrage CAPB	X	■ ■ ■

ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

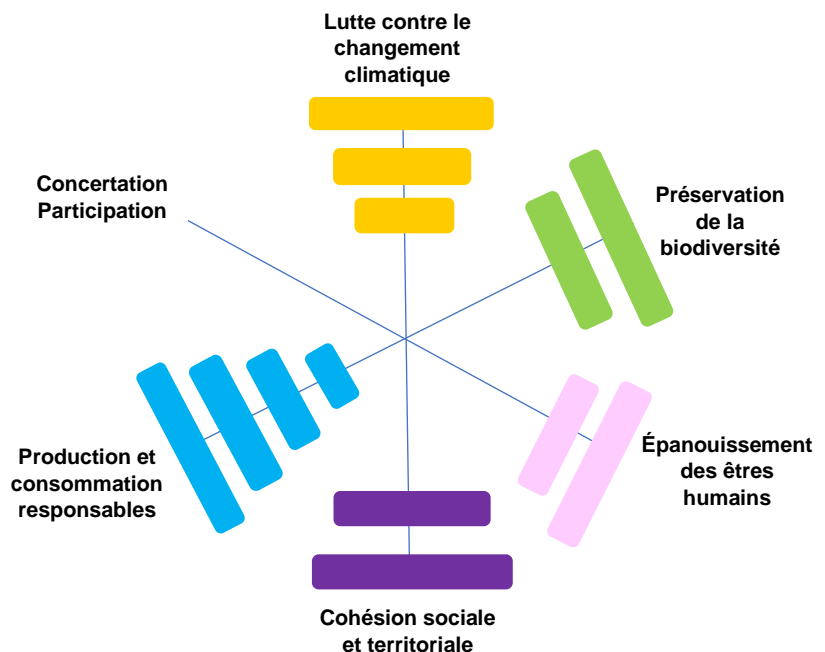
Dans le cadre des ambitions et obligations réglementaires en matière d'achats durables (notamment à travers le Plan National des Achats Durables (PNAD) 2022- 2025, la loi « Climat et résilience » de 2022, et plus récemment la loi relative à l'industrie verte de 2023), les achats et la commande publique deviennent un levier essentiel pour l'intégration de considérations environnementales et sociales dans les marchés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. La Loi Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire, dite loi AGECE, de 2021, vient également imposer, pour l'achat de certains produits et équipements, un pourcentage minimal de matériaux recyclés ou de réemploi dans ces produits.

ACTIONS 2023

Formalisation et adoption d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) par la CAPB pour 2023-2026

Rattachés au Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique (SG TEPE), l'unité « achats responsables » est également, à l'échelle de la CAPB, au service de la transition écologique, en collaboration avec le service de la commande publique et en cohérence avec le Plan Climat et les 21 politiques publiques de la CAPB.

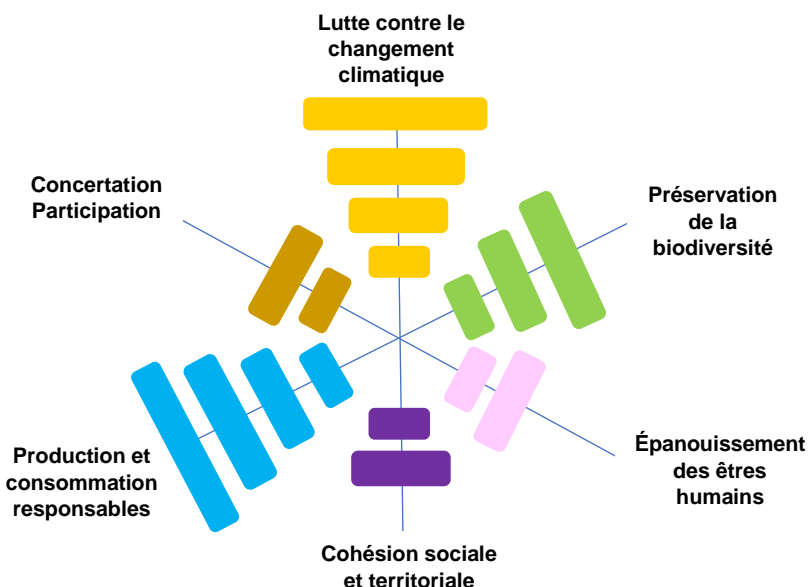
La première feuille de route stratégique achats responsables de la CAPB, adoptée le 30 septembre 2023, sous forme d'un premier Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) pour la période 2023-2026, démontre une volonté forte de sécuriser les achats (coût, délais, qualité) de la collectivité sur la base des dimensions écologiques et sociales.



Intégration des enjeux de l'économie circulaire dans les marchés de BTP

La CAPB, en collaboration avec Bil Ta Garbi, a été accompagnée par l'association 3AR afin d'intégrer dans ses marchés de construction et de voirie des clauses et critères permettant une meilleure gestion des déchets et/ou l'utilisation de matériaux recyclés et/ou de réemploi. Cet accompagnement a abouti en 2023 à une boîte à outils opérationnelle.

BUDGET : 14 400 € HT



ET ENCORE...

- Structuration et optimisation du système de commande et des points de livraison pour le prochain marché des fournitures administratives.
- Renforcement de la relation fournisseurs (dont les acteurs de l'ESS) pour un meilleur accès aux marchés de la CAPB (formalisation de la première programmation marchés 2024 CAPB, mise en ligne d'un formulaire entreprises sur le site internet de la CAPB....)

QUELQUES CHIFFRES

Une nette progression du nombre d'heures d'insertion a été enregistrée, en 2022, pour la CAPB (+68%), avec 15 480 heures réalisées pour 23 opérations, principalement liées à des travaux de construction et de rénovation de bâtiments, ainsi que des opérations de réseaux d'eau et d'assainissement (source : rapport d'activité 2022).

L'objectif du SPASER est **d'élargir la clause d'insertion sociale à d'autres typologies de marchés, notamment les marchés de service** (à l'instar du marché de nettoyage courant des bâtiments communautaires intégrant un objectif d'heures d'insertion sociale).



La CAPB récompensée pour son ambition en matière d'achats publics responsables

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Déploiement opérationnel du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) de la CAPB	Non concerné	
Poursuite et élargissement de l'intégration de clauses sociales dans les marchés CAPB	Non concerné	
Prise en main et déploiement opérationnel de la boîte à outils 3AR permettant d'intégrer des considérations d'économie circulaire dans les marchés BTP de la CAPB	Non concerné	

NUMÉRIQUE RESPONSABLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

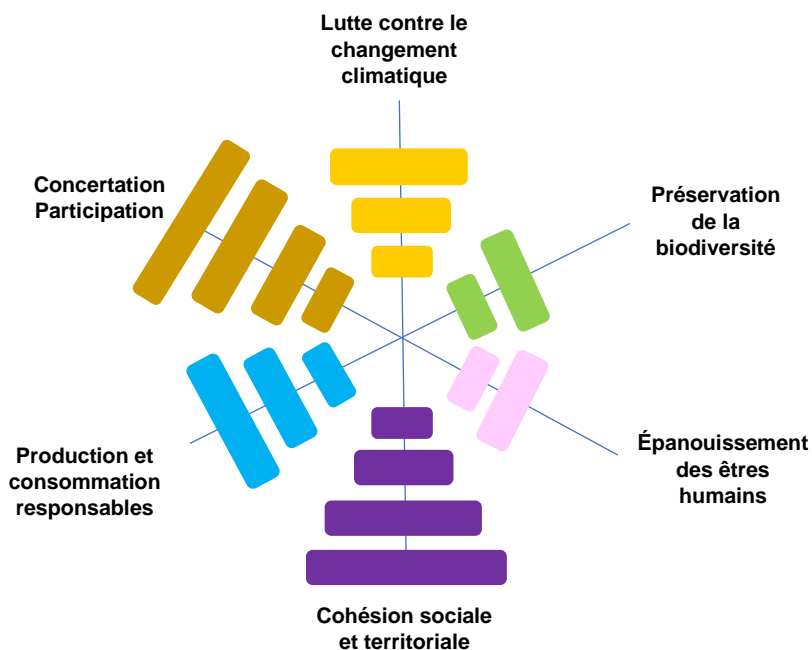
En 2023, les objectifs étaient d'une part de poursuivre la prise de conscience sur les enjeux du numérique et d'autre part, de poursuivre l'engagement de la CAPB sur un numérique responsable et accessible. Ces objectifs se traduisent par le travail en cours sur la stratégie numérique responsable et, par le travail de la mission accessibilité sur la mise en conformité des outils de la CAPB au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration et d'Accessibilité).

ACTIONS 2023

Lancement de l'écriture de la feuille de route Numérique Responsable

La CAPB a, avec l'ANTIC, travaillé dans le cadre d'un audit macro interne et territorial sur le numérique responsable. Celui-ci a permis d'avoir un retour sur le sujet de plus de 200 acteurs du territoire, ce qui va permettre d'établir une stratégie en adéquation avec les besoins du territoire.

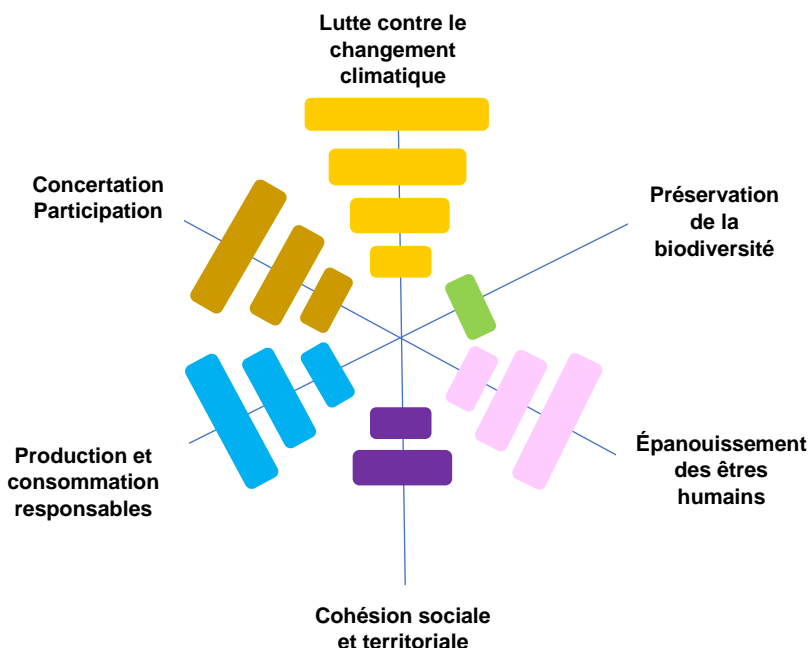
Cette réflexion sera poursuivie en concertation avec de multiples acteurs (Elus, agents de la collectivité, entreprises et associations) afin de l'approfondir et de définir ensemble les objectifs réalisables à poser dans le cadre d'une feuille de route.



Participation au Digital Clean UP day

La participation de notre collectivité à cet évènement a permis une prise de conscience sur l'utilisation des mails, les volumes de données échangés ou stockés, ainsi que sur les volumes de données sur le poste utilisateur.

Cette action a été également l'occasion de faire une visite, pour certains agents tirés au sort, du datacenter d'un prestataire qui s'engage pour une gestion raisonnée des ressources serveurs et réseaux.



ET ENCORE...

- Mise en place de nouvelles règles de sécurités, avec notamment une nouvelle politique de renouvellement des mots de passe,
- Dotation d'une adresse électronique à tous les agents pour rationaliser la communication interne,
- Travail en cours sur la refonte de l'intranet de la CAPB.

QUELQUES CHIFFRES

Tous les agents de la collectivité sont désormais dotés d'une adresse électronique.



PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Élaboration d'un Schéma directeur sur le numérique responsable	Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Antic	■ ■ ■ ■
Travail sur les clauses de marché pour l'accessibilité et audit de certains outils métiers	5 000 €	■ ■
Animation du Digital Clean Up Day du 13 au 17 mars, en interne et auprès des communes membres	Ressources internes	■ ■ ■ ■

RESSOURCES HUMAINES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'année 2023 a été marquée par un dialogue social soutenu et ambitieux autour notamment du pacte social et de l'accord conclu au titre des négociations annuelles.

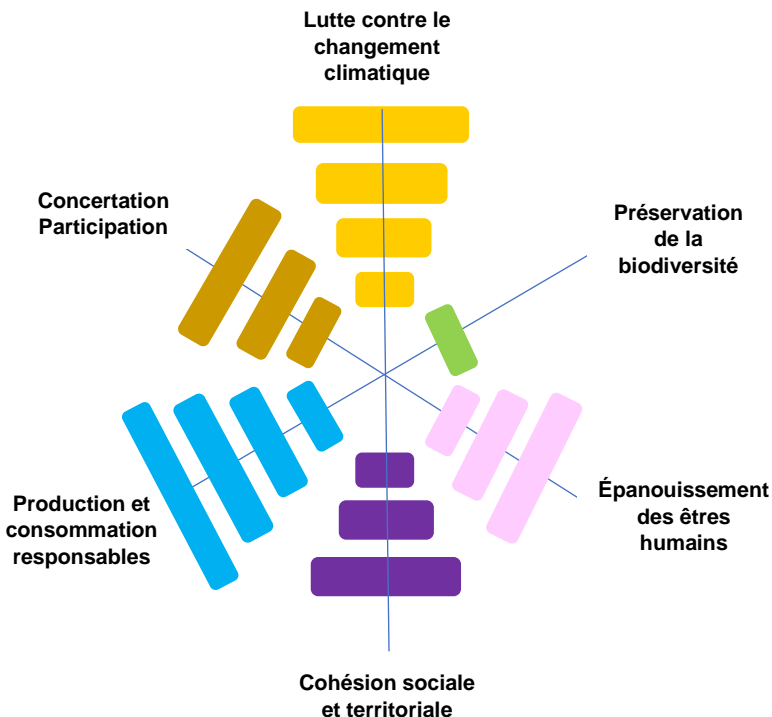
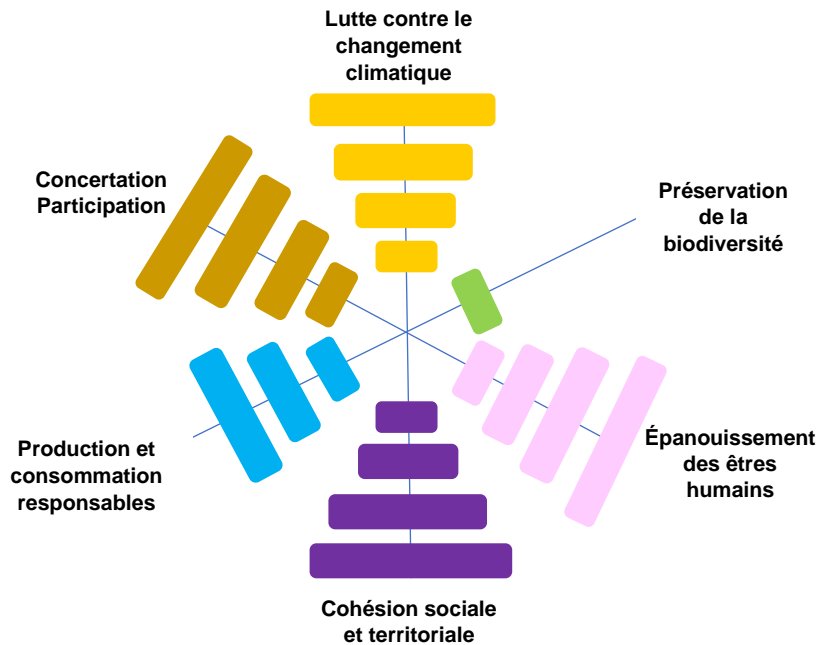
En collaboration avec tous les acteurs concernés, la Direction des Ressources Humaines s'est mobilisée afin de pouvoir travailler sur les attentes des agents et en particulier, l'ensemble des revendications émises par les organisations syndicales, de fournir des indicateurs et des bilans ayant permis d'échanger sur les dispositifs existants, et d'évaluer et proposer ainsi les évolutions envisageables.

Au terme de nombreux temps de travail menés, un protocole d'accord a pu être signé entre les organisations syndicales et l'autorité territoriale, avec comme axe central le pouvoir d'achat des agents communautaires.

ACTIONS 2023

Déploiement de la mission Maintien dans l'emploi

En 2023, la DRH a renforcé ses interventions et l'accompagnement des agents sur la dimension du maintien dans l'emploi, avec l'enjeu majeur de permettre à des personnes confrontées à des difficultés dans l'occupation de leur poste de travail, de conserver leur emploi dans des conditions compatibles avec leur état de santé et avec les besoins du service.



Mise en œuvre de la dématérialisation des éléments de paie

Le logiciel des temps « Eteption » est stabilisé sur la gestion des absences et des badgeages. En 2023, la dernière phase relative à la dématérialisation des Éléments Variables de Paie a pu être engagée.

Cette dématérialisation a permis à la Direction Générale Adjointe Eaux, Littoral et Milieux Naturels d'effectuer les déclarations des différents éléments de paie en lien avec l'organisation du travail (heures supplémentaires, astreintes ...) par ce logiciel de gestion des temps.

Ce nouveau dispositif sera étendu progressivement à l'ensemble des Directions Générales en 2024.

ET ENCORE...

- Poursuite de la démarche qualité de vie au travail
- Montée en charge de la Mission de Conseiller en Evolution professionnelle
- Attribution d'une adresse mail professionnelle à chacun des agents de la CAPB
- Renforcement de la fonction de Conseillers de prévention

QUELQUES CHIFFRES

- **1 040** entretiens professionnels réalisés via l'application SEDIT e-evaluation ;
- **1.000** agents ayant perçu un Complément Indemnitare Annuel et **902** agents bénéficiant d'une valorisation financière de leur expérience professionnelle ;
- **1 527** agents bénéficiaires du dispositif des titres restaurant ;
- **68** agents bénéficiaires de la participation employeur au titre des transports en commun et **56** agents ayant sollicité le forfait mobilités durables



Registre de sécurité dans un multi-accueil de la CAPB

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Poursuivre le développement de partenariat auprès des universités, écoles, institutionnels et associations en vue de faire connaître la CAPB comme employeur majeur du Pays Basque		
Poursuivre le déploiement des assistants de prévention dans l'ensemble des Directions métiers de la CAPB		
Elaboration d'un plan de formation spécifique dédié aux actions de sensibilisation à la transition écologique et énergétique		
Faire évoluer la plateforme intranet pour favoriser l'interaction entre les différents outils et la dimension collaborative		

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

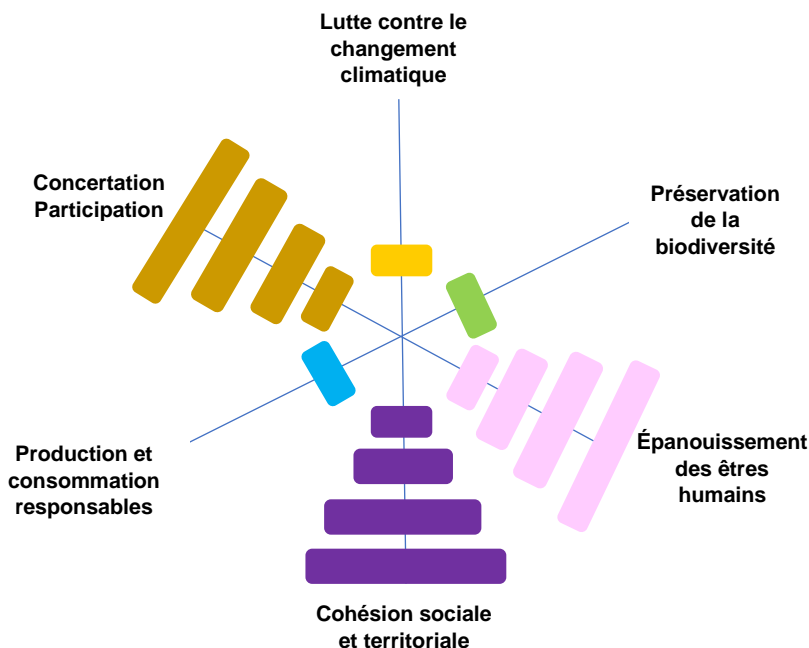
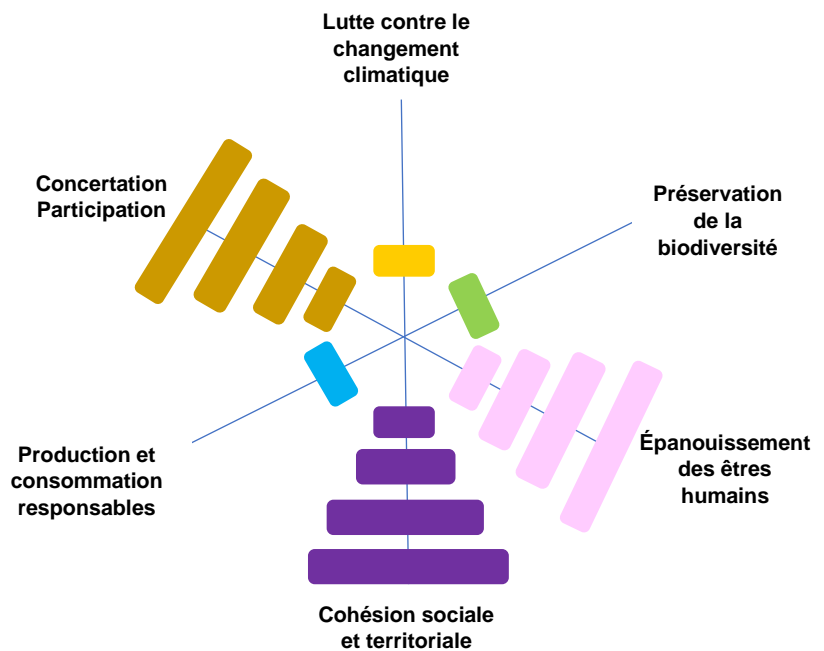
La Communauté d'agglomération est signataire de la Charte européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, et s'est dotée d'un plan d'actions spécifique. En 2023, la commission extracommunautaire "égalité femmes/hommes" a poursuivi le travail engagé en direction des communes.

ACTIONS 2023

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles durant les fêtes

Après avoir élaboré un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles durant les fêtes et manifestations locales adressé aux communes membres, la commission extracommunautaire a élaboré un kit d'affiches permettant aux organisateurs et aux communes de sensibiliser à la lutte contre ces violences. Cette action résulte de l'analyse des réponses du questionnaire qui fut adressé aux communes en décembre 2022.

BUDGET réalisé : action menée en interne



Soutien aux associations

La Communauté d'agglomération a poursuivi son soutien aux associations œuvrant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et luttant contre les discriminations. En 2023, elle a ainsi accompagné les associations ATHERBEA, EBA, Pour une Alternative Féministe et Muso Ka Yele, ainsi que le Centre Hospitalier de la Côte Basque. Ces subventions s'ajoutent à celles attribuées notamment dans le cadre de l'appel à projets Plazandere et des autres politiques publiques communautaires.

BUDGET réalisé : 14 575 € TTC

ET ENCORE...

- Campagne de communication du 8 mars.
- Questionnaire aux communes
- Accompagnement des communes et des services

Dans son Plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au Pays basque, adopté en Conseil Communautaire le 29 juin 2019, la Communauté Pays Basque s'est engagée à lutter contre les discriminations et stéréotypes dont sont victimes les femmes.

QUELQUES CHIFFRES

52 communes ont répondu au questionnaire.

15 communes ont mis en œuvre un dispositif de lutte contre les violences sexuelles durant les fêtes.

Campagne de communication à l'occasion de la journée internationale des droites des femmes

Affiche « Lutte contre les violences sexuelles durant les fêtes »

PERSPECTIVES 2024

Principales actions	Budget prévisionnel	Finalités les plus impactées (impact positif)
Elaboration appel à projets		■ ■ ■
Poursuite travail « kit fêtes »	24 000€	■ ■ ■
Nouvelles fiches guide aux communes	1 500€	■ ■ ■
Actualisation plan d'actions		■ ■ ■

ANNEXES

Principaux objectifs poursuivis par finalités du développement durable

Finalité	A travers cette finalité, on vise notamment :
La lutte contre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise des consommations et de la demande en énergie ; • Le développement et l'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables ; • La réduction des gaz à effet de serre ; • L'adaptation au changement climatique : évolution des pratiques face à la gestion des risques naturels, aménagements urbains adaptés au changement climatique, évolution des pratiques agricoles et touristiques... ; • Le développement de modes de production moins émetteurs de gaz à effet de serre ; • L'amélioration de la connaissance (des émissions de GES, du bilan carbone, de la consommation énergétique).
La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • La protection des secteurs à enjeux environnementaux (espaces et milieux remarquables, espèces...) par leur gestion, leur reconstitution, leur compensation... ; • La prise en compte des risques naturels et technologiques (prévention, gestion de crise...) ; • La maîtrise des pressions sur les milieux et la biodiversité, remarquable et ordinaire (par la maîtrise de la consommation d'espace, la réduction des rejets et nuisances...) ; • La préservation et la valorisation de la nature ordinaire et du capital paysager : actions sur les espaces agricoles et espaces verts, valorisation de l'agriculture et maraîchage périurbains, renaturation, végétalisation, plans paysagers ; • La préservation et la valorisation des continuités écologiques (trames vertes, bleues...) ; • La préservation de la ressource en eau : économies d'eau, qualité des milieux aquatiques, protection de la ressource ; • La connaissance de l'état de la biodiversité (système d'observation, d'information).
L'épanouissement des êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la qualité des services à la population (droit et services publics, accueil personnes âgées, petite enfance, éducation, loisirs, culture) ; • Un meilleur accès et une offre d'équipements répondant aux besoins essentiels, pour toutes les catégories de population et sur tout le territoire ; • Le maintien ou l'amélioration de la santé publique ; • La prévention sanitaire (conduites addictives, hygiène de vie, choix alimentaires...) et l'accès aux soins ; • L'amélioration de la tranquillité publique et de la sécurité des personnes et des biens ; • L'amélioration de l'accès et des conditions de logement, vers un logement salubre, sain et durable pour tous ; • L'amélioration de l'accès à l'emploi ; • L'amélioration de l'accès à la connaissance et à la culture (formation et insertion professionnelle des jeunes, soutien scolaire, lutte contre l'illettrisme...) ; • L'amélioration de l'accès à l'information locale, notamment environnementale.

Finalité**La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations****A travers cette finalité, on vise notamment :**

- La réduction des précarités et de la grande pauvreté : suivi et accompagnement de populations fragiles spécifiques (chômeurs, personnes âgées, gens du voyage...), accueil de personnes en grande difficulté ;
- La maîtrise des phénomènes de précarisation : précarisation énergétique (accès à l'énergie, à la mobilité), précarisation de certains publics (retraités...), situations de surendettement... ;
- Le renforcement du lien social entre générations ;
- Le renforcement du lien social entre populations de diverses origines socio-culturelles ;
- La réduction des discriminations et des inégalités (vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, en matière d'égalité femmes/hommes, d'accès à l'emploi) ;
- La prise en compte des solidarités intercommunales et la bonne articulation et cohérence avec diverses échelles territoriales.

Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Le développement d'une consommation et de pratiques responsables : sensibilisation de divers publics (grand public, associations, entreprises...), soutien à l'émergence de projets citoyens et associatifs... ;
- La réduction des déchets produits et leur valorisation, par l'amélioration des filières de tri et de recyclage, la sensibilisation de tous les publics à la réduction des déchets à la source (grand public - résidents comme vacanciers, associations, entreprises, acteurs du tourisme, du sport et de la culture) ;
- La réduction de l'usage de ressources non renouvelables et leur substitution par des ressources renouvelables ;
- L'évolution de l'économie locale vers des pratiques durables (tourisme durable, agriculture durable, développement des commerces et services de proximité, des circuits-courts...) ;
- Le développement des filières durables (économie verte, économie sociale et solidaire, commerce équitable...) ;
- La mobilisation des entreprises / industries vers la transition écologique et le développement durable (ISO 14000, 26000, RSE...) ;
- Le développement de pratiques de gestion intégrée des zones d'activité (aménagement, consommation eau et énergie, PDE) ;
- L'adaptation de l'emploi et de la formation aux évolutions des compétences, par la formation continue (ex : BTP) ;
- L'inscription de l'action de la collectivité dans l'innovation, l'expérimentation, la recherche et le développement des innovations techniques ou organisationnelles au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun ;
- L'engagement de la collectivité dans des comportements plus responsables : formation des agents et des élus aux achats responsables, mise en place de critères / clauses environnementaux et sociaux dans la commande publique...

Le réseau des agent.e.s référents Développement Durable de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Direction Générale Adjointe (DGA) Direction / Service	Nom du référent
DGA Eaux, littoral et milieux naturels	Caroline Sarrade
DGA Stratégie territoriale, Aménagement et Habitat	Marine Bareille Marie-Hélène Hourquet
DGA Prévention, collecte et valorisation des déchets	Claudine Marticorena
DGA Mobilités	Estelle Daviaud
DGA Économie	Marieke Mathon-Sikora
DGA Politiques linguistiques, services à la population	Nathalie Arthapignet
DGA Ressources et services supports <i>Direction Ressources humaines</i>	Sylvie Le Foll Marion Irazoqui
<i>Direction Systèmes d'Information et aménagement numérique</i>	Sylvain Dufiet
<i>Direction du Patrimoine Bâti et des Moyens Généraux</i>	Iban Grossier
Direction Partenariats et financements	Maitena Hustu
Secrétariat Général à la Transition Energétique et Planification Ecologique <i>Direction Transition Energétique</i>	Yoanne Leroyer Romain Simon Florian Weinbrenner Alexis Corrihons Laurence Dartiguelongue
<i>Direction Planification Ecologique et Agglomération Citoyenne</i>	Alexandra Colin Jean-Christophe Tassy Alexa Dulin
<i>Mission Achats Responsables</i>	Amandine Beigbeder
Pôles Territoriaux	Responsables de Pôle

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à l'édition de ce rapport 2023 : outre les référents Développement Durable, les agent.es ayant transmis les données en l'absence ou en complément de certains référent.es ainsi que la Direction Communication pour son appui dans le maquettage et la traduction.